

**A-8 EST DU QUÉBEC** *Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Murdochville, Carleton, Sept-Iles, Port-Cartier, Baie-Comeau, Hauterive*

en bref

**Régional et Québécois**

**SEPT-ILES** — Les audiences de la Commission canadienne des transports à Sept-Iles en juin dernier, n'auront servi à rien. En effet un porte-parole du transporteur aérien, M. Raymond Rochon, a confirmé que Québecair s'était porté acquiescent des actifs de Airgava à Baie-Comeau pour le transport inter-rives. Et la Laurentian Air Services de M. John Begie s'est porté acquiescent des actifs de Airgava à Schefferville pour les intégrer à Air Schefferville. Cette dernière ainsi que Air Satellite qui opérera l'inter-rives à Baie-Comeau négocierait avec Régional pour l'intégration au réseau. Ce qui signifie, en clair, que Québecair aurait "éliminé" toute forme de concurrence sur le vaste territoire aérien de la Côte-Nord.

**Décentralisation**

**SEPT-ILES** — Les organismes publics décentralisent. La Commission sur la santé et sécurité au travail entend ouvrir une antenne régionale à Havre-Saint-Pierre tandis que le Conseil régional de développement, basé à Hauterive, entend faire de même à Sept-Iles. De plus ce dernier organisme s'est officiellement départi du dossier du Conseil des communications au profit des cercles de presse de Sept-Iles et Baie-Comeau.

**Un chef réélu**

**SEPT-ILES** — Selon le bureau de l'aviseur légal Me Hubert Bernier, c'est le chef Jules-Michel Ambroise qui a été réélu chef du Conseil de bande de Sept-Iles et Malietéan. Élu pour la première fois il y a deux ans, le chef Ambroise s'est fait réélire samedi soir. Ses opposants étaient Jean-Noël Volant, Grégoire Michel, Eugène Vollant, Gérard Michel et Alphonse Labbé.

**Participation de l'Etat**

**PORT-CARTIER** — La relance de Rayonier-Québec obligera l'Etat, par le biais de Rexfor, à s'impliquer dans ce projet. Déjà, par une série de transactions impliquant leurs scieries du Témiscamingue, Rexfor détient une participation de 11 pour 100 du capital-actions de Tembec. Et sans la relance de deux scieries par Rexfor, l'une à Pentecôte et l'autre à Rivière-Saint-Jean, la firme Tem-

bec s'est dit peu intéressée à relancer Rayonier-Québec. C'est d'ailleurs le sens d'une lettre que vient d'adresser le député fédéral de Manicouagan, M. André Maltais au ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry.

**Trois américaines**

**PORT-CARTIER** — Il n'y a pas que LE SOLEIL qui suive de très près le dossier de la relance de Rayonier-Québec. Dossier où sont impliquées quatre entreprises canadiennes: Tembec, Papiers Cascades, Boxcraft et Abitibi-Paper. Le très distingué New York Times s'y intéresse aussi. Et, récemment, sous la plume du confrère Robert J. Cole, le quotidien américain mentionnait que trois compagnies américaines étaient éventuellement intéressées au dossier: International Paper, Prector and Gamble et Seagram.

**Affaire Detrou**

**PORT-CARTIER** — C'est lundi prochain que la cour supérieure, siégeant à Sept-Iles, entendra la cause qui oppose le conseiller municipal Tony Detrou à un citoyen de Port-Cartier, M. Ernest Desrosiers, qui croit que M. Detrou siège illégalement au conseil municipal parce qu'il a acquitté ses taxes municipales avec retard. M. Desrosiers est le propre voisin du maire Bernard Dionne, lui-même en "chicane" avec son conseiller municipal.

**Promotion**

**GASPE** — La revue "Gaspésie" comptera désormais sur deux personnes pour faire sa promotion auprès des intervenants socio-économiques, culturels, scolaires ou touristiques de la péninsule. Les services de M. Bernard Gérard, pour le grand Gaspé, et de Mme Doris Grenier, pour le secteur Port-Daniel / Percé, ont été retenus à titre d'agents de promotion par la Société historique de la Gaspésie. Leur embauche est rendue possible par un projet de développement communautaire. D'autre part, "Gaspésie" vient maintenant de lancer une affiche de promotion. "L'affiche représente un goéland qui se métamorphose en une revue ouverte sur une scène de pêche qui témoigne ainsi du lien étroit entre la culture et la tradition maritime des Gaspésiens", explique la Société historique de la Gaspésie.

**New Richmond lutte pour le maintien du poste de la SQ**

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

**MATANE** — New Richmond s'oppose fermement à la fermeture de son poste de la Sûreté du Québec (SQ), même si les premières données recueillies par le ministère québécois de la Justice aboutissent au constat que le poste est "inadéquat".

L'hypothèse d'une fermeture des postes de la SQ de Matapédia et de New Richmond pour les regrouper à un seul endroit a été invoquée, a confirmé une fonctionnaire du ministère de la Justice.

"Depuis six mois, le dossier est en marche. Le premier constat est que les postes sont devenus inadéquats. Le ministre, M. Marc-André Bédard, et le sous-ministre, M. Daniel Jacoby, ont demandé de réactiver le dossier.

"L'étude portera sur les besoins de la région et les coûts d'opération des postes. D'ici un mois, nous aurons un rapport. Rien est décidé, mais il est certain que nous essaierons de ne pas toucher aux services."

Selon l'informatrice, seul ce secteur, situé dans la baie des Chaleurs, fait l'objet d'une étude de restructuration de postes en Gaspésie. Jusqu'à maintenant, le ministère n'aurait pas reçu de protestations officielles à l'égard des hypothèses à l'étude, a-t-elle dit.

Le maire de New Richmond, M. Jean-Marie Jobin diffère d'opinion. Les autorités municipales, a-t-il avancé, ont fait parvenir un télégramme au ministre Bédard et acheminé au même homme politique 600 lettres de citoyens mécontents des rumeurs de

fermeture. De plus, a-t-il ajouté, la municipalité régionale de comté (MRC) de Bonaventure (dont fait partie New Richmond) s'est objecté unanimement à ce projet.

"Nous voulons le statu quo pour ce qui est du nombre de postes de la SQ dans le comté de Bonaventure." Le comté en a actuellement trois: Matapédia, New Richmond et New Carlisle. M. Jobin qui dit avoir pris connaissance d'un rapport déposé au sous-ministre Jacoby, le 10 juillet, soutient que le territoire du poste de New Carlisle serait agrandi et que les deux autres postes seraient regroupés à l'ouest de New Richmond.

"New Richmond, le plus gros centre industriel du secteur, serait laissé seul, a-t-il insisté. J'ai vu le rapport et les auteurs parlent de maintenir une

seule patrouille routière durant la nuit. Le nouveau territoire à desservir compterait au moins 90 milles. C'est inhumain."

Le ministère de la Justice affirme: le dossier est étudié en priorité et aucune décision n'est prise. "Il y aura des propositions sur le plan technique et un volet politique suivra s'il est décidé de procéder à la réorganisation." Il y aurait alors prise de position du ministre Bédard.

Les autorités de New Richmond n'ont pas l'intention d'attendre la suite des événements en se croisant les bras. "La commission de développement économique s'occupe du projet du ministère, a annoncé M. Jobin. La ville prépare un dossier qui sera prêt la semaine prochaine et qui sera expédié au ministre de la Justice."

**Le DSC de Montmagny mettra l'accent sur la planification**

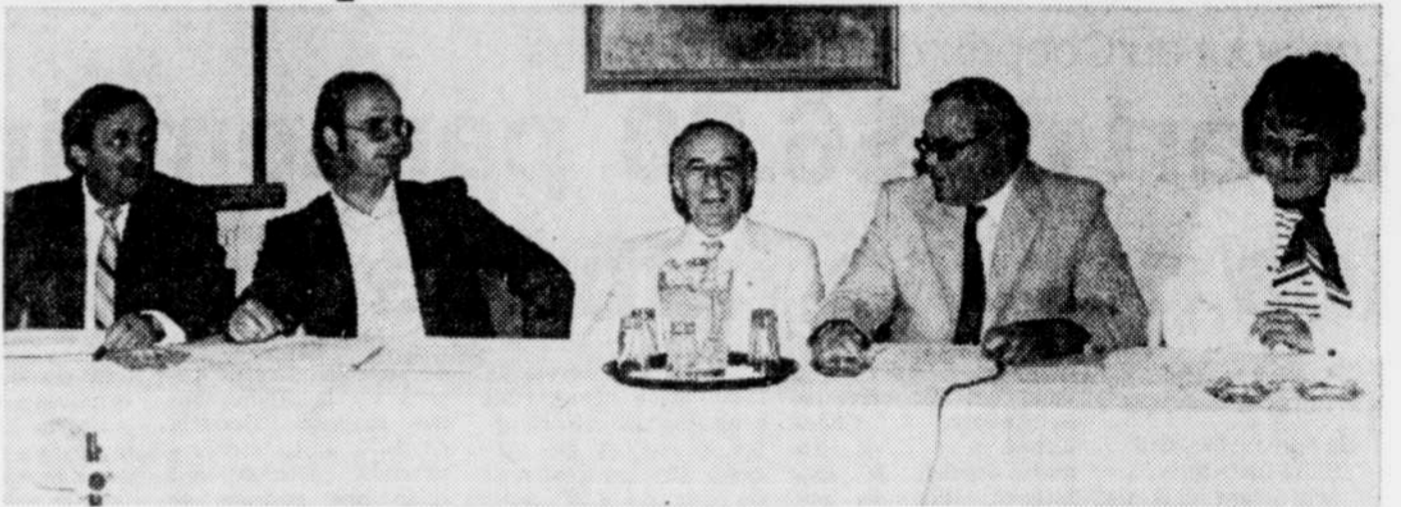
par Réal LABERGE

**MONTMAGNY** — Surtout connu jusqu'ici par ses prestations de services, un rôle supplétif assumé en l'absence de Centres locaux de services communautaires (CLSC), le Département de santé communautaire (DSC) de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a modifié son organisation de façon à répondre plus efficacement à son rôle premier de planification, de recherche et d'animation de la santé sur son territoire de 36,000 de population, dans les comtés municipaux de Belchasse, Montmagny et Kamouraska ouest.

C'est ce qu'a annoncé ces jours derniers à Montmagny le chef de ce service, le Dr Arthur Richard, à l'issue d'une journée de concertation regroupant la plupart des 50 membres du DSC, avec le directeur général de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, M. Réal Paradis, le coordonnateur en santé au travail, M. André Fournier, le coordonnateur administratif du service, M. Gérard Quimper, et la coordonnatrice des services et programmes, Jocelyne Bernier.

Le directeur du DSC de Montmagny a reconnu que ce service n'a accompli jusqu'ici son rôle de planification que de façon marginale.

En matière de coordination, le Dr Richard a signalé que par le biais du



MM. Gérard Quimper, André Fournier, Réal Paradis, Dr Arthur Richard et Jocelyne Bernier.

Centre régional des services sociaux et de santé (CRSSS), le DSC a participé à l'élaboration d'une politique régionale dans divers domaines tels que le 3e âge, la déficience mentale, la psychiatrie, les handicapés moteurs et sensoriels et la méadaptation sociale.

Au niveau sous-régional, le service a été l'instigateur de la mise en place d'une table de concertation dans son territoire, qui regroupe les hôpitaux pour soins aigus et prolongés, les centres d'accueil, les CLSC et les centres de services sociaux (CSS). Des comités de cette table de concertation offrent une complémentarité inter-établissements pour des services tels que buanderie, pharmacie, physiothérapie et bénévolat.

**Priorités**

Avec un budget de \$1,2 million, le DSC de Montmagny continuera de dispenser ses programmes de soins curatifs et préventifs qui occupent une quarantaine de membres de son personnel.

Mais dans le sens de l'accent mis sur la planification, on a établi des priorités, en collaboration étroite avec

les autres établissements de santé du territoire et en particulier avec les CLSC de Montmagny-Sud, Saint-Pamphile et Trois-Saumons. Chaque établissement aura un rôle actif à jouer dans la réalisation du plan d'action élaboré.

Des priorités retenues, M. Gérard Quimper a mentionné les rectifications à identifier et à apporter, à la lumière des connaissances scientifiques les plus récentes, dans les cas d'intervention relatifs aux problèmes visuels et auditifs, la rubéole, le cancer du col et autres.

On s'est également fixé des projets d'évaluation des programmes, comme en santé dentaire, où on veut se donner les moyens de vérifier l'effet des interventions.

Il y aura encore l'accessibilité de certains services comme les soins à domicile, la physiothérapie chez les personnes âgées, qui sera étudiée en fonction de la meilleure organisation possible, tout en évitant une dépendance exagérée.

On donnera également suite à la vaste consultation de l'Office des personnes handicapées tenue en mai et juin derniers. A l'automne, tous les

intervenants du milieu seront regroupés, en vue de planifier les gestes concrets à poser pour assurer aux handicapés une meilleure intégration.

D'autres efforts seront tentés pour mieux informer les médecins des services existants de prévention et de la collaboration qu'on attend d'eux.

On prévoit aussi l'organisation d'une semaine de la santé, lors de la dernière semaine de février, qui devrait impliquer tous les établissements de santé et de services sociaux du territoire.

Enfin, un vieux problème, celui de l'alcoolisme, sera étudié de façon approfondie, davantage sous l'angle de la prévention que des soins curatifs, et plus particulièrement au niveau des écoles.

"C'est ainsi que le DSC de Montmagny entend se prononcer de plus en plus sur les sujets brûlants de l'heure qui concernent la santé, a-t-on insisté, et veut être à l'affût de tous les facteurs nuisibles ou favorables à la santé de la population, tout en faisant la promotion d'actions ou de services susceptibles de contribuer à améliorer la santé dans son territoire."

**CETTE ANNONCE VAUT 28\$**

(OU PLUS)

**Le solde géant annuel des peintures d'intérieur Sherwin-Williams.**

**DES RABAIS HAUTS EN COULEUR!**

Rajeunissez votre intérieur tout en profitant des formidables rabais consentis sur les peintures de qualité KEM.

Jusqu'à 10\$ de moins! Achetez un gallon de chacune des marques illustrées ici... et vous épargnez 28\$

Voyez votre marchand Sherwin-Williams dès maintenant et profitez au maximum du solde géant annuel. Ça c'est de l'économie!

Cette offre prend fin le 24 octobre 1981.



|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Kem-Glo</b><br/>ÉMAIL SEMI BRILLANT À L'ALATYSE POUR INTÉRIEUR<br/>BLANC</p> <p>RÉG. 29<sup>99</sup> GAL INOUI 19<sup>99</sup> GAL<br/>ÉPARGNEZ 10<sup>00</sup> GAL.</p> | <p><b>Kem-Latex mat</b><br/>PEINTURE INTÉRIEURE POUR MUR<br/>BLANC</p> <p>RÉG. 21<sup>99</sup> GAL INOUI 13<sup>99</sup> GAL<br/>ÉPARGNEZ 8<sup>00</sup> GAL.</p> | <p><b>Kem-Velours</b><br/>ÉMAIL MAT À L'ALATYSE POUR INTÉRIEUR<br/>BLANC</p> <p>RÉG. 29<sup>99</sup> GAL INOUI 19<sup>99</sup> GAL<br/>ÉPARGNEZ 10<sup>00</sup> GAL.</p> |
|--|---|--|

(Votre marchand peut vendre à des prix inférieurs à ceux indiqués.)

**En vente chez... SHERWIN-WILLIAMS PEINTURE - PAPIER PEINT**

Centre d'achats Fleur de Lys  
550, boul. Hamel, Québec — 529-2361

2525, boul. Hamel ouest  
Québec — 872-2825

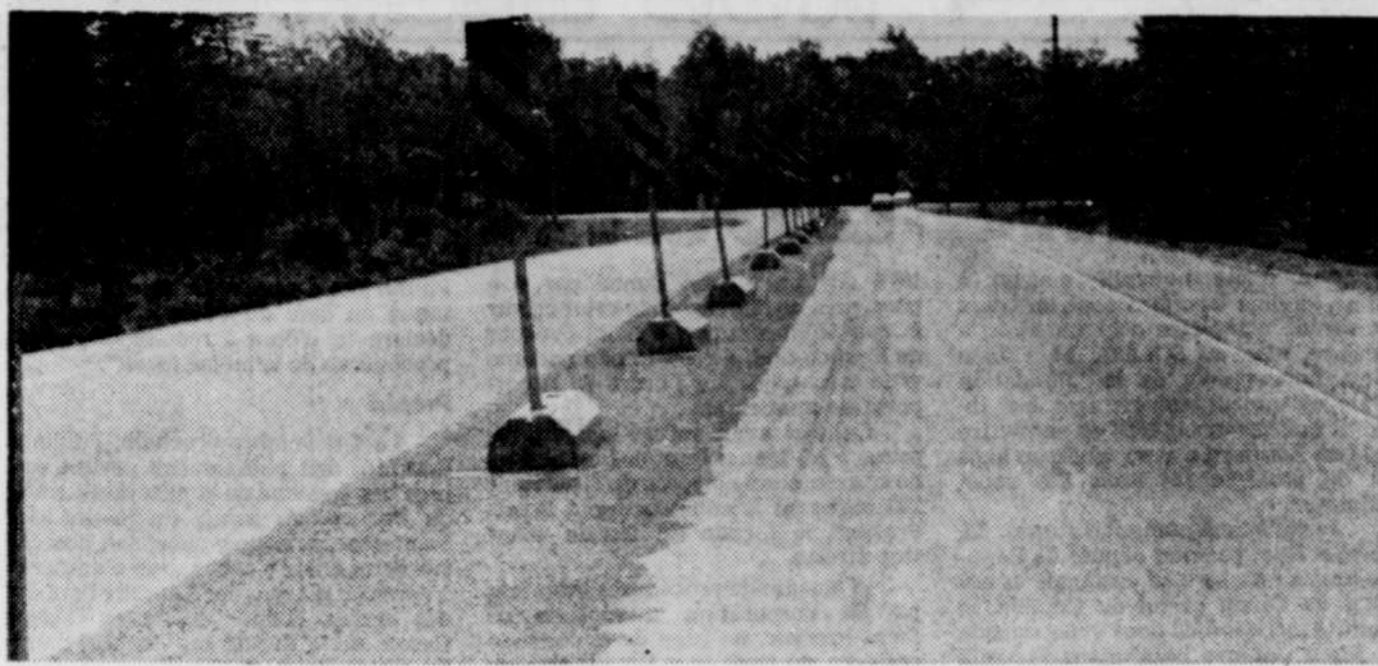
|  |  |   |   |   |
|--|--|---|---|---|
| <b>TOWERS</b><br>Place Laurier<br>653-4073 | <b>A. VILLENEUVE</b><br>380, du Pont<br>Québec<br>522-3909 | <b>QUINCAILLERIE JOS DION</b><br>3189, ch. Ste-Foy, Ste-Foy<br>653-5175 | <b>K mart</b><br>PLACE FLEUR DE LYS<br>Québec<br>529-6868 | <b>K mart</b><br>PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS Ste-Foy<br>658-6220 |
|--|--|---|---|---|

Cette offre est valable chez les marchands participants seulement.

**PEGABO** *Bellisimo!*

La garniture des souliers ci-dessus est de couleur bronze.  
BOUTIQUES DE CHAUSSURES EXCLUSIVES PEGABO:  
Place Ste-Foy, Ste-Foy  
1047, rue St-Jean, Québec  
Les Galeries de la Capitale, Québec

**A-8 QUÉBEC RÉGIONAL** *Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans*



Pour le moment, l'autoroute Robert-Cliche finit à Sainte-Marie.

Voeu du Conseil de développement de la Chaudière

## L'autoroute 73 doit continuer sur 4 voies

**par Paul-Henri DROUIN**  
 SAINT-GEORGES — Par l'entremise de son président M. Paul-André Busque, le Conseil de développement de la Chaudière (CDC) désire que le ministre québécois des Transports respecte l'échéancier initial du parachèvement de l'autoroute de la Beauce jusqu'à Saint-Georges, d'ici 1985, et que cette voie rapide se fasse sur quatre voies et non sur deux, comme l'a laissé entendre, cette semaine, le ministre Michel Clair.

développement du Québec (OPDQ) de reconnaître prioritaire la réalisation de l'autoroute de la Beauce et de négocier, à cet effet, une entente cadre Canada / Québec.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Paul-André Busque, en ajoutant que le CDC a demandé aux entreprises beauceronnes d'apporter leur appui, en faisant signer la pétition qui circule dans la région, à l'effet d'obtenir la réalisation complète de cette voie rapide jusqu'à Saint-Georges d'ici 1985 et cela d'après l'échéancier initial.

les municipalités de la vaste région de Beauce sont invitées à adopter des résolutions lors de leur prochaine séance de conseil et d'acheminer ces résolutions au ministère québécois des Transports et l'OPDQ.

Selon M. Busque "il est important que l'OPDQ juge prioritaire la réalisation de l'autoroute de la Beauce, car si cette voie rapide est reconnue dans les axes routiers prioritaires au Québec, le coût des frais pourrait être partagé dans l'ordre de 60 pour 100 par le gouvernement fédéral et de 40 pour 100 par le gouvernement provincial".

## Princeville adhère à la nouvelle MRC de l'Erable

**par Fortunat MARCOUX**  
 PLESSISVILLE — La municipalité régionale de comté (MRC) de l'Erable (Plessisville-Princeville) est née. Les lettres patentes qui viennent d'être émises, sont conformes au territoire proposé par le comité de consultation de la Beauce.

conscriptions de Lotbinière, Arthabaska et Frontenac: Plessisville (ville et paroisse), Princeville (ville et paroisse), Villeroi, Notre-Dame-de-Lourdes, Laurierville, Sainte-Julie, Lyster, Inverness, canton et village, Saint-Pierre-Baptiste, Sainte-Sophie, Halifax-Nord, Halifax-Sud, Halifax-Sud, partie sud-ouest, et Saint-Ferdinand d'Halifax.

d'hésitation que les municipalités urbaine et rurale de Princeville ont adhérent finalement à la MRC de l'Erable. Elles avaient été courtisées fortement par la future MRC d'Arthabaska (Victoriaville).

La première réunion de la nouvelle MRC aura lieu le 7 octobre. C'est à cette occasion que le préfet sera élu. Selon les statuts et règlements, chaque municipalité aura droit à un vote. Aucune ne pourra exercer un veto.

Ce n'est qu'après plusieurs mois

## Localités de Frontenac dans une MRC de Beauce

**par Paul-Henri DROUIN**  
 SAINT-GEORGES — Une décision ministérielle serait prise bientôt à l'effet que certaines municipalités du comté municipal de Frontenac adhèrent à une MRC dans la région de Beauce.

la municipalité de Saint-Gédéon village. M. Alain Pelchat agira à titre de secrétaire-trésorier provisoire de cette future MRC jusqu'à la fin de la première séance et présidera l'élection du

préfet. De plus, M. Jean-Guy Breton s'est dit confiant que les maires de la future MRC Beauce-Sartigan puissent tenir leur première séance du conseil de la MRC au début de l'an prochain.

Se disant satisfait d'une troisième assemblée du conseil de maires de la région de Saint-Georges, tenue à Saint-Benoît de Beauce, M. Jean-Guy Breton, président du comité de consultation de la Beauce, a affirmé "malgré l'absence de représentants de Saint-Georges-Ouest, c'est dans un esprit de consensus unanime que les maires parvinrent à s'entendre sur l'ensemble des points à inscrire aux lettres patentes".

## Formule à remplir par le producteur de bois

**par Paul-Henri DROUIN**  
 SAINT-GEORGES — Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce avise les propriétaires de boisés privés de la région, inscrits sur les listes du syndicat, qu'ils doivent retourner leur formule de demande de contingent dûment remplie avant le 15 octobre prochain, s'ils désirent obtenir un contingent de sapin et épinette pour l'année 1982.

Aussi, le syndicat désire rappeler qu'un producteur ne peut mettre en marché le bois à pâte de sapin et épinette à moins qu'un contingent individuel ou "quota" ne lui ait été attribué par le syndicat.

"S'il y a des producteurs de bois qui n'ont pas reçu cette formule, a déclaré M. Hughes Veilleux, porte-parole du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, ils doivent en faire la demande au syndicat, le plus tôt possible."

Selon M. Veilleux "ce contingent est annuel et ne vaut que pour la période indiquée au certificat émis".

De plus, le syndicat peut refuser d'émettre un permis à un producteur s'il ne retourne pas la formule de demande dans les délais prescrits ou s'il fait défaut d'y indiquer les renseignements requis.

Au terme de ses remarques, M. Hughes Veilleux fit savoir que "tout producteur doit avoir son permis de mise en marché avant de produire".

Priorité du Groupement économique

## Restructuration financière des entreprises de Beauce

**par Paul-Henri DROUIN**  
 du bureau du Soleil  
 SAINT-JOSEPH — La restructuration financière des entreprises déjà en place est la priorité première du Groupement économique de Beauce-Centre Inc. (GEBCI), un organisme voué essentiellement à la promotion industrielle du centre de la Beauce.



M. Valère MORISSETTE

C'est ce qu'a fait savoir M. Valère Morissette, commissaire industriel de GEBCI, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Joseph de Beauce, en annonçant l'ouverture du bureau de cet organisme régional, dans l'édifice Latulippe, à Saint-Joseph.

Selon M. Morissette, "la conjoncture actuelle amène parfois les entreprises dans une position financière difficile, car les hausses du coût du loyer et de l'argent, combinées à une baisse générale de l'activité économique, compressent la marge de manœuvre des dirigeants".

commissaire industriel de GEBCI a cité que ceux qui retiendront le plus d'attention sont:

- l'expansion des entreprises existantes;
- la consolidation des entreprises existantes;
- la mutation des commerces en entreprises manufacturières;
- l'expansion du secteur commercial;
- la substitution des importations;
- la création de nouvelles entreprises locales;
- l'importation d'établissements;
- et l'exploitation des richesses naturelles.

M. Valère Morissette est confiant que plus il y aura de gens sensibilisés aux moyens de développement, plus la

région sera dynamique.

Même s'il possède un dossier économique complet sur l'activité humaine de la région Beauce-Centre, GEBCI a l'intention de se préoccuper des besoins en éducation dans le milieu des affaires et en collaboration avec les maisons d'enseignement de la région l'on organisera des cours spécialement conçus pour répondre aux attentes des gens du milieu.

Aussi, GEBCI travaillera en collaboration avec le milieu, cherchera à susciter un dynamisme qui engendrera de nouvelles activités favorables à la région de Beauce-Centre et sensibilisera le plus de gens afin de recueillir le plus d'idées, lesquelles sont à la source de projets générateurs d'emplois et profitables à tous, a déclaré Valère Morissette.

A ce jour, les municipalités qui ont adhéré à GEBCI sont: Saint-François-Est, Saint-Odilon, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Joseph paroisse, Saint-François-Ouest, puis les villes de Beauceville et de Saint-Joseph.

### Un dernier avis

PLESSISVILLE — Le conseil municipal de Plessisville ne tolérera plus l'exploitation d'entreprises commerciales dans des zones résidentielles. M. Normand Isabelle a obtenu un dernier sursis jusqu'à ce soir pour fermer ou déménager son commerce "Piscines Plessis Inc." situé au 1940 de l'avenue Painchaud. Si le contribuable ne s'est pas conformé au règlement après cette date, des procédures judiciaires seront intentées contre lui.

# CETTE ANNONCE VAUT 28\$

(OU PLUS)

Le solde géant annuel des peintures d'intérieur Sherwin-Williams.

DES RABAIS HAUTS EN COULEUR!

Rajeunissez votre intérieur tout en profitant des formidables rabais consentis sur les peintures de qualité KEM. Jusqu'à 10\$ de moins! Achetez un gallon de chacune des marques illustrées ici... et vous épargnez 28\$

Voyez votre marchand Sherwin-Williams dès maintenant et profitez au maximum du solde géant annuel. Ça c'est de l'économie!

Cette offre prend fin le 24 octobre 1981.



|  |   |  |
|--|---|--|
|  <p><b>Kem-Glo</b><br/>                 ÉMAIL SEMI-BRILLANT À L'ALCOÛLE<br/>                 POUR INTÉRIEUR<br/>                 BLANC</p> <p>RÉG. 29<sup>99</sup> GAL INOUI 19<sup>99</sup> GAL<br/>                 ÉPARGNEZ 10<sup>00</sup> GAL.</p> |  <p><b>Latex mat</b><br/>                 PEINTURE INTÉRIEURE POUR MURS<br/>                 BLANC</p> <p>RÉG. 21<sup>99</sup> GAL INOUI 13<sup>99</sup> GAL<br/>                 ÉPARGNEZ 8<sup>00</sup> GAL.</p> |  <p><b>Kem-Velours</b><br/>                 ÉMAIL MAT À L'ALCOÛLE<br/>                 POUR INTÉRIEUR<br/>                 BLANC</p> <p>RÉG. 29<sup>99</sup> GAL INOUI 19<sup>99</sup> GAL<br/>                 ÉPARGNEZ 10<sup>00</sup> GAL.</p> |
|--|---|--|

(Votre marchand peut vendre à des prix inférieurs à ceux indiqués.)

En vente chez...  
**SHERWIN-WILLIAMS**  
 PEINTURE - PAPIER PEINT

Centre d'achats Fleur de Lys  
 550, boul. Hamel, Québec — 529-2361

2525, boul. Hamel ouest  
 Québec — 872-2825

|  |   |   |  |   |
|--|---|---|--|---|
| TOWERS<br>Place<br>Laurier<br>653-4073 | A. VILLENEUVE<br>380, du Pont<br>Québec<br>522-3909 | QUINCAILLERIE<br>JOS DION<br>2188, ch. Ste-Foy, Ste-Foy<br>653-5175 | K mart<br>PLACE FLEUR DE LYS<br>Québec<br>529-6868 | K mart<br>PLACE DES QUATRE<br>BOULGARDS Ste-Foy<br>658-6220 |
|--|---|---|--|---|

Cette offre est valable chez les marchands participants seulement.



**PEGABO** *Bellissimo!*

La garniture des souliers ci-dessus est de couleur bronze.  
 BOUTIQUES DE CHAUSSURES EXCLUSIVES PEGABO:  
 Place Ste-Foy, Ste-Foy  
 1047, rue St-Jean, Québec  
 Les Galeries de la Capitale, Québec

# A-8 RIVE SUD Lévis, St-Romuald, St-Rédempteur, St-David, St-Etienne, St-Nicolas, Charny, St-Damien, Montmagny, L'Islet, St-Jean-Port-Joli, La Pocatière, St-Pascal

## en bref

### Vigneault à Montmagny

MONTMAGNY — Gilles Vigneault sera à Montmagny ce soir, à l'Auditorium Lavironde de l'école polyvalente Casault, pour y dire ses "Mots du dimanche", dans le cadre d'une tournée de retrouvailles restreinte à quatre villes du Québec. Selon Jacques Cloutier, des "Productions Louis Dubé", ce sera l'événement de la saison 1981-1982, à Montmagny, où l'auteur-compositeur-interprète de la Côte-Nord a connu le succès dès ses débuts, il y a plus de 21 ans.

### Ecole La Chanterelle

SAINT-ETIENNE — Parents de Saint-Etienne, le comité d'école de La Chanterelle convoque tout le monde à une assemblée d'information mardi le 6 octobre à 20h. Il s'agit de définir le statut de la nouvelle école. Sera-t-elle confessionnelle / catholique ou non confessionnelle? Une personne-ressource du ministère de l'Éducation répondra aux questions. L'assemblée se réunira dans la salle de l'école. Vers la fin d'octobre, les parents seront appelés à décider par voie de référendum.

### Bibliothèque régionale

LAUZON — Un comité a été institué en vue d'étudier la possibilité d'établir une bibliothèque publique pour la région de la rive sud de Québec. Le groupe est formé de citoyens des villes de Lévis et Lauzon, suivant une initiative de la corporation des loisirs de Lauzon. Un rapport doit être présenté à la fin du mois prochain, selon ce qu'a indiqué le directeur Claude Guérin de la corporation des loisirs.

### "Bingo-Lions"

Le club Lions Taniata, à Saint-Jean-Chrysostome, reprend sa formule du "Bingo-Lions" pour garnir sa caisse des oeuvres. Le bingo se tient chaque mardi soir, à 19h45, au centre civique, rue de l'Hôtel-de-ville de Saint-Jean-Chrysostome.

### Papier et bouteilles

Les scouts "éclaireurs" du groupe Déziel vont faire une cueillette de journaux et bouteilles: le 17 octobre à Lévis et le 21 novembre à Saint-David. Ils invitent la population à collaborer car cette activité doit leur procurer l'argent nécessaire au financement de leur programme de l'année. Les ci-

toyens qui prévoient s'absenter de leur domicile, aux dates indiquées, pourront aller porter les paquets dans un cabanon placé en arrière de l'église du Christ-Roi.

### Menacé de fermeture

Le centre éducatif et de plein air de la réserve d'Ixworth est menacé de fermeture. Tout au moins la prochaine saison de ski de fond semble-t-elle compromise, selon ce que laissent entendre ouvertement des administrateurs. On est dans le marasme financier et la collaboration bénévole fait défaut. C'est un peu le bilan que l'Association de chasse et pêche de Kamouraska Inc. doit soumettre aux membres, à l'occasion d'une assemblée générale de dernière chance, lundi soir, le 5 octobre à 20h, à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière. La présence des membres, leurs suggestions et leur détermination ou non de s'impliquer dans des démarches concrètes de solution aux difficultés d'Ixworth feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre!

### Ecole Sainte-Anne

LAUZON — Suite à une réunion hier soir des commissaires de Lauzon de la régionale Louis-Frédette, les membres du comité multi-agent et de quelque 60 parents sur 725 invités, il en ressort qu'en plus des trois hypothèses présentées les parents devront inscrire une quatrième sur le bulletin qu'ils recevront aujourd'hui par leurs enfants s'ils ne veulent pas la fermeture de leur école pour le secondaire I et II et ceci dès l'an prochain, selon un groupe de parents de Lauzon.

### Trois américaines

PORT-CARTIER — Il n'y a pas que LE SOLEIL qui suive de très près le dossier de la relance de Rayonier-Québec. Dossier où sont impliquées quatre entreprises canadiennes: Tembec, Papiers Cascades, Boxcraft et Abitibi-Paper. Le très distingué New York Times s'y intéresse aussi. Et, récemment, sous la plume du confrère Robert J. Cole, le quotidien américain mentionnait que trois compagnies américaines étaient éventuellement intéressées au dossier: International Paper, Pretcor and Gamble et Seagram.

## Réparations au centre culturel

# Référendum demandé à Lévis

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Un total de 464 contribuables de la ville de Lévis sont allés signer, hier et mardi, le registre municipal pour exiger un référendum concernant le projet de réparation du centre culturel et récréatif.

C'est environ 125 de plus que le nombre qui était requis (339) pour que la municipalité soit obligée de créer un scrutin ou de renoncer à son projet.

Mais il semble bien que le gros projet de réparation du centre culturel (\$674,200) ne soit pas près d'être mis à exécution.

Car le maire Vincent-F. Chagnon a déjà révélé à quelques reprises son intention de se prévaloir de son droit de veto, advenant une demande suffisante de référendum.

Encore hier après-midi, M. Chagnon a déclaré au SOLEIL qu'il respectait la demande de ses concitoyens mais que, en raison de la campagne électorale qui commence, il s'opposera à toute résolution prévoyant le référendum et qui pourra être proposée lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

De toute façon, le travail le plus pressant au centre culturel, la réparation de la toiture, a déjà été prévu par un autre règlement municipal (emprunt de \$92,000), qui, lui, a été approuvé antérieurement, a rappelé le maire.

### Pas d'affrontement

M. Chagnon est maire de Lévis depuis un peu plus de 15 ans et

sollicite un cinquième mandat. Son objection au projet de référendum, actuellement? "Je ne veux pas faire de ce problème une question politique".

Pour l'élection du 1er novembre prochain, il semble que le maire Chagnon n'aura qu'un seul adversaire. Car il n'y a que M. Jean-Marc Pellerin, un ingénieur qui est conseiller municipal depuis quatre ans, qui, à ce jour, annoncé son intention de faire la lutte à M. Chagnon.

La formation d'un parti politique municipal se dessinait depuis le mois de juin; mais, lundi soir, le groupe d'initiateurs a résolu de renoncer à une participation à cette élection prochaine, en expliquant qu'il n'a pas eu encore le temps de se structurer comme il faut.

Une fois de plus, Lévis n'aura donc aucun groupe structuré sur la

scène municipale. Chaque candidat fera une campagne individuellement. Les affrontements, peut-on prévoir, ne seront pas nombreux.

La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon, qui annonçait hier son projet d'organiser un débat télévisé (sur le câble) entre les deux candidats à la mairie, a vite déchanté.

Le maire Chagnon a affirmé au SOLEIL qu'il ne participera à aucun débat. "Je ne fera pas la publicité de mon adversaire. Je veux une lutte sobre, honnête, sans affrontement inutile", a dit M. Chagnon.

La présidente de la Jeune Chambre, Mme Rita Martel, a mentionné par ailleurs qu'elle attendait une réponse officielle. Le débat, a-t-elle précisé, aurait pour but de faire connaître le programme de chaque candidat et de motiver les électeurs à aller voter.

# Le DSC de Montmagny mettra l'accent sur la planification

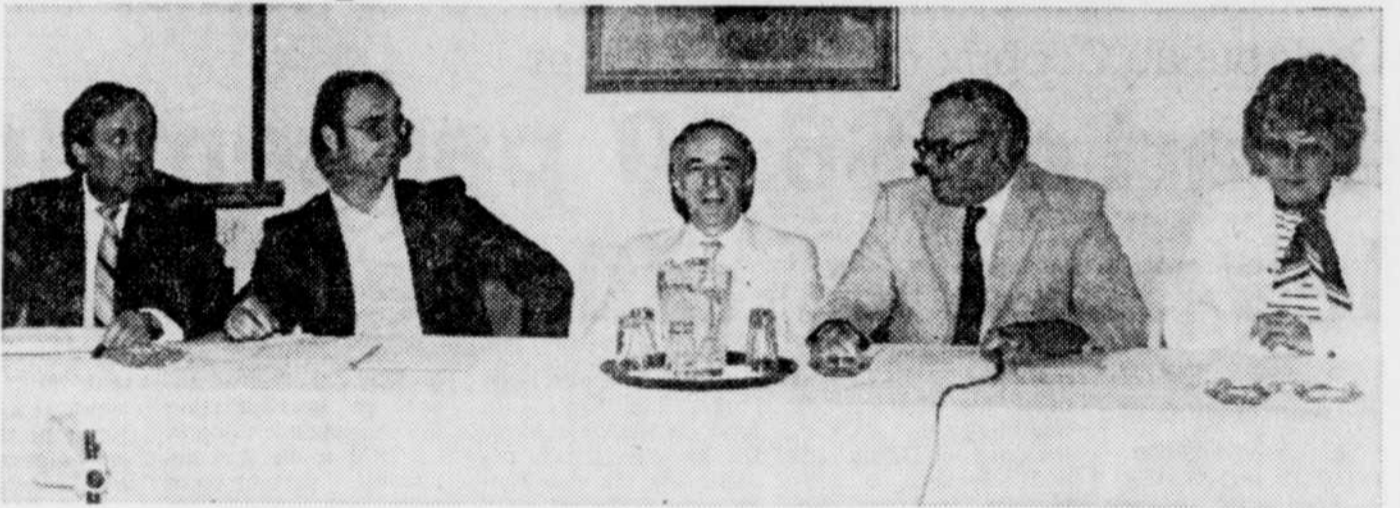
par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Surtout connu jusqu'ici par ses prestations de services, un rôle supplétif assumé en l'absence de Centres locaux de services communautaires (CLSC), le Département de santé communautaire (DSC) de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a modifié son organisation de façon à répondre plus efficacement à son rôle premier de planification, de recherche et d'animation de la santé sur son territoire de 36,000 de population, dans les comités municipaux de Belchasse, Montmagny et Kamouraska ouest.

C'est ce qu'a annoncé ces jours derniers à Montmagny le chef de ce service, le Dr Arthur Richard, à l'issue d'une journée de concertation regroupant la plupart des 50 membres du DSC, avec le directeur général de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, M. Réal Paradis, le coordonnateur en santé au travail, M. André Fournier, le coordonnateur administratif du service, M. Gérard Quimper, et la coordonnatrice des services et programmes, Jocelyne Bernier.

Le directeur du DSC de Montmagny a reconnu que ce service n'a accompli jusqu'ici son rôle de planification que de façon marginale.

En matière de coordination, le Dr Richard a signalé que par le biais du



MM. Gérald Quimper, André Fournier, Réal Paradis, Dr Arthur Richard et Jocelyne Bernier.

Centre régional des services sociaux et de santé (CRSSS), le DSC a participé à l'élaboration d'une politique régionale dans divers domaines tels que le 3e âge, la déficience mentale, la psychiatrie, les handicapés moteurs et sensoriels et la mésadaptation sociale.

Au niveau sous-régional, le service a été l'instigateur de la mise en place d'une table de concertation dans son territoire, qui regroupe les hôpitaux pour soins aigus et prolongés, les centres d'accueil, les CLSC et les centres de services sociaux (CSS). Des comités de cette table de concertation offrent une complémentarité inter-établissements pour des services tels que buanderie, pharmacie, physiothérapie et bénévolat.

### Priorités

Avec un budget de \$1,2 million, le DSC de Montmagny continuera de dispenser ses programmes de soins curatifs et préventifs qui occupent une quarantaine de membres de son personnel.

Mais dans le sens de l'accent mis sur la planification, on a établi des priorités, en collaboration étroite avec

les autres établissements de santé du territoire et en particulier avec les CLSC de Montmagny-Sud, Saint-Pamphile et Trois-Saumons. Chaque établissement aura un rôle actif à jouer dans la réalisation du plan d'action élaboré.

Des priorités retenues, M. Gérald Quimper a mentionné les rectifications à identifier et à apporter, à la lumière des connaissances scientifiques les plus récentes, dans les cas d'intervention relatifs aux problèmes visuels et auditifs, la rubéole, le cancer du col et autres.

On s'est également fixé des projets d'évaluation des programmes, comme en santé dentaire, où on veut se donner les moyens de vérifier l'effet des interventions.

Il y aura encore l'accessibilité de certains services comme les soins à domicile, la physiothérapie chez les personnes âgées, qui sera étudiée en fonction de la meilleure organisation possible, tout en évitant une dépendance exagérée.

On donnera également suite à la vaste consultation de l'Office des personnes handicapées tenue en mai et juin derniers. À l'automne, tous les

intervenant du milieu seront regroupés, en vue de planifier les gestes concrets à poser pour assurer aux handicapés une meilleure intégration.

D'autres efforts seront tentés pour mieux informer les médecins des services existants de prévention et de la collaboration qu'on attend d'eux.

On prévoit aussi l'organisation d'une semaine de la santé, lors de la dernière semaine de février, qui devrait impliquer tous les établissements de santé et de services sociaux du territoire.

Enfin, un vieux problème, celui de l'alcoolisme, sera étudié de façon approfondie, davantage sous l'angle de la prévention que des soins curatifs, et plus particulièrement au niveau des écoles.

"C'est ainsi que le DSC de Montmagny entend se prononcer de plus en plus sur les sujets brûlants de l'heure qui concernent la santé, a-t-on insisté, et veut être à l'affût de tous les facteurs nuisibles ou favorables à la santé de la population, tout en faisant la promotion d'actions ou de services susceptibles de contribuer à améliorer la santé dans son territoire.

# CETTE ANNONCE VAUT 28\$ (OU PLUS)

Le solde géant annuel des peintures d'intérieur Sherwin-Williams.

### DES RABAIS HAUTS EN COULEUR!

Rajeunissez votre intérieur tout en profitant des formidables rabais consentis sur les peintures de qualité KEM.

Jusqu'à 10\$ de moins! Achetez un gallon de chacune des marques illustrées ici... et vous épargnez 28\$

Voyez votre marchand Sherwin-Williams dès maintenant et profitez au maximum du solde géant annuel. Ça c'est de l'économie!

Cette offre prend fin le 24 octobre 1981.



|   |  |   |
|---|--|---|
|  <p><b>Kem-Glo</b><br/>ÉMAIL SEMI-BRILLANT À L'ALYDOL POUR INTÉRIEUR<br/>BLANC</p> <p>RÉG. 29<sup>99</sup> GAL INOUI 19<sup>99</sup> GAL<br/>ÉPARGNEZ 10<sup>00</sup> GAL.</p> |  <p><b>Kem-Latex mat</b><br/>PEINTURE INTÉRIEURE POUR MURS<br/>BLANC</p> <p>RÉG. 21<sup>99</sup> GAL INOUI 13<sup>99</sup> GAL<br/>ÉPARGNEZ 8<sup>00</sup> GAL.</p> |  <p><b>Kem-Velours</b><br/>ÉMAIL MAT À L'ALYDOL POUR INTÉRIEUR<br/>BLANC</p> <p>RÉG. 29<sup>99</sup> GAL INOUI 19<sup>99</sup> GAL<br/>ÉPARGNEZ 10<sup>00</sup> GAL.</p> |
|---|--|---|

(Votre marchand peut vendre à des prix inférieurs à ceux indiqués.)

En vente chez...

## SHERWIN-WILLIAMS PEINTURE - PAPIER PEINT

Centre d'achats Fleur de Lys  
550, boul. Hamel, Québec — 529-2361

2525, boul. Hamel ouest  
Québec — 872-2825

|  |  |   |   |   |
|--|--|---|---|---|
| <b>TOWERS</b><br>Place Laurier<br>653-4073 | <b>A. VILLENEUVE</b><br>380, du Pont<br>Québec<br>522-3909 | <b>QUINCAILLERIE JOS DION</b><br>2183, ch. Ste-Foy, Ste-Foy<br>653-5175 | <b>K mart</b><br>PLACE FLEUR DE LYS<br>Québec<br>529-6868 | <b>K mart</b><br>PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS Ste-Foy<br>658-6220 |
|--|--|---|---|---|

Cette offre est valable chez les marchands participants seulement.



# PEGABO *Bellissime!*

La garniture des souliers ci-dessus est de couleur bronze.  
BOUTIQUES DE CHAUSSURES EXCLUSIVES PEGABO:  
Place Ste-Foy, Ste-Foy  
1047, rue St-Jean, Québec  
Les Galeries de la Capitale, Québec

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BERNIER, Sr Marie**  
CLOUTIER, Rolande  
CORRIVEAU, Gilberte  
COUILLARD, Herménégilde  
DUBÉ, J. Gérard  
DUPONT, Evelyne  
FORTIN, François-Xavier  
LAROSE, Lumina  
LEBLOND, Arthur  
MORIN, Suzanne  
ROBERGE, Joseph-Philias  
ROULEAU, Blanche  
SOUCY, Paulette

**BERNIER (Sr Marie)** — A Beauport, le 30 septembre 1981, à l'âge de 79 ans, est décédée Sr Marie Bernier, en religion Sr. ST-Théodile de la congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie. Elle laisse dans le deuil outre sa communauté, ses frères, soeurs et belles-soeurs: M. et Mme Maurice Bernier, M. Daniel Bernier, M. et Mme Marcel Bernier, M. Henri Bernier, Mme Jeanne Giguère, Mme France Fournier, Sr. Marie-Berthe Bernier (m.m.), Mlle Rolande Bernier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 octobre, à 14h, en la chapelle des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, 37 des Cascades, Beauport et l'inhumation au cimetière de la communauté sous la direction de la maison Wilbrod Robert Inc. Beauport 867384

**CLOUTIER (Rolande Lemieux)** — A St-Eugène de l'Islet, le 29 septembre 1981, à l'âge de 66 ans est décédée dame Rolande Lemieux, épouse de M. Charles Cloutier. Elle demeurait à St-Eugène. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 octobre à 14h30. Départ du salon Kirouac & Fils St-Eugène

à 14h15 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jeannine (André Muller), Lise (André Gosselin), Jean-Paul (Diane Gagnon), Diane et Doris; ses petits-enfants: Mario, Sylvie et Dathy. Sa mère: Mme Phylème Lemieux; ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces. 867354

**CORRIVEAU (Gilberte)** — A St-Raphaël, comté de Bellechasse, le 28 septembre 1981, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédée Mlle Gilberte Corriveau. Elle demeurait au St-Raphaël, comté de Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 octobre, à 15h30. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. St-Raphaël

à 14h45 pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa soeur: Mme Béatrice Morency, ses neveux: Armand Morency (Lucille Bouffard), Paul-André Morency (Réjeanne Rabby), Georges Corriveau (Lucille Remillard), ses nièces: Mme Madeleine Morency Ratté, Mme Michelle Poulin Morency, neveux et nièces. Direction des funérailles Roy & Rouleau Inc., Armath, comté de Bellechasse. 867320

**COUILLARD (Herménégilde)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 30 septembre 1981, à l'âge de 77 ans, est décédée M. Herménégilde Couillard, ex-employé du journal Le Soleil Ltee et du Courrier, époux de dame Edwilda Pelletier, il demeurait au 162 Place des Meuniers, app. 2, Montmagny. Les funérailles auront lieu samedi le 3 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire

Laurent Normand Inc. 115 rue St-Louis Montmagny à 13h45, pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Gilles Couillard (Doris Marchand), M. et Mme Marcel Daneau (Murielle Couillard), M. et Mme Jacques Couillard (Denise Pelchat), M. et Mme Yvan Roux (Suzette Couillard), M. et Mme Marc Couillard (Louise Jacques), ainsi que son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, de nombreux petits-enfants. 868425

**DUBÉ (J. Gérard)** — A Ste-Foy, le 30 septembre 1981, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédé M. J. Gérard Dubé, époux de dame Catherine Benoit. Il demeurait au 3485 Maricourt, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er octobre, à 14h, en l'église de Ste-Ursule. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille: Denise, son frère: Edmond, de Québec, sa soeur: Yvonne, de Caussapal, neveux et nièces. La direction a été confiée à la Coop. Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec 867308

**DUPONT (Evelyne Jourdain)** — A Shawinigan sud, le 27 septembre 1981, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme veuve Louis Dupont, née Evelyne Jourdain, demeurant à Shawinigan sud. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 30 septembre en l'église Ste-Jeanne d'Arc à 16h. Le corps a été exposé à la résidence funéraire Jean Carboneau 2280, 5ème Avenue Shawinigan sud L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Michel. La défunte laisse dans le deuil ses enfants, Marielle Dupont Déziel de Shawinigan sud, Claire Dupont de Shawinigan sud, Albert Dupont (Noël-la Fournier) de Ste-Foy, ses petits-enfants, Michel Dupont (Claudette Journeau) de Cap-Rouge, Catherine Dupont (Jean-Guy Vézina) de Charlesbourg, François Dupont (Dominique Myrand) de Québec, Marie Dupont (Daniel Prost) de Ste-Foy, ses arrière-petits-enfants, en Louis Dupont, Marie-Claude, Julie et Jean-Philippe Vézina, sa soeur Mme Lucien Sigmen (Arthémise Jourdain) de Shawinigan sud, son frère Fernand Jourdain (Simonne Bergeron) de Shawinigan sud, ses belles-soeurs, Sr Blanche de l'Immaculée (Aurore Dupont-Jourdain) de St-Jovite, Mme Espérance Dupont (Geneva Frigon) de Shawinigan, Mme Sasthene Jourdain (Céline Hébert) de Shawinigan, Mme Louis Jourdain (Jeanne Millette) de Louisville, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. 868303

**FORTIN (François-Xavier)** — A Charny, le 30 septembre 1981, à l'âge de 89 ans et 1 mois, est décédé M. François-Xavier Fortin, époux en premières noces de feu dame Florida Lan-

glois, en secondes noces de feu dame Marie-Louise Lemieux. Il demeurait au 445, 8e Avenue ouest, Charny. Les funérailles auront lieu samedi, 3 octobre, à 11h. Départ du funérarium Claude Mareoux Ltee place de l'Église Charny

à 10h50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Omer Roberge (Rose), M. et Mme Roland Fortin (Rachel Higgins), M. et Mme Paul-Emile Fortin (Juliette Lemay), M. et Mme Maurice Fortin (Noëlla), Mme Raymond Dubois (Yvonne), Mme Alphonse Fournier (Lucille), Mme Amédée Fortin (Simone), Raymond Fortin, M. et Mme Philippe Fortin (Madeleine), M. et Mme Claude Demers (Louise), M. et Mme Roger Lemieux (Jeannette), M. et Mme Marcel Poisson (Yvette Lemieux), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera ouvert de 14h à 16h et de 19h à 21h. 868226

**LAROSE (Lumina Larose)** — Au Foyer St-Joseph de Lévis, le 29 septembre 1981, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Lumina Larose, épouse de feu M. Pierre Larose. Elle demeurait au Foyer St-Joseph, et autrefois de St-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu samedi le 3 octobre à 11h. Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr. 111 rue Belleau, St-Henri

à 10h45, pour l'église de St-Henri, et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Henri-Louis Larose (Anne-Marie Couture), M. et Mme Antonio Lambert (Lévin), Soeur Anny Larose, M. et Mme Antonio Larose (Murielle Dubé), M. et Mme Joseph Larose (Fernande Lacasse), M. et Mme Georges Larose, M. et Mme Léonidas Larose (Jeanne d'Arc Fontaine), Soeur Aurore Larose, M. et Mme Georges Clément (Marie-Reine), Mlle Madeleine Larose, ainsi que sa soeur, ses frères, belles-soeurs, neveux et nièces, petits-enfants et arrière-petits-enfants. 868103

**LEBLOND (Arthur)** — A Québec, le 30 septembre 1981, à l'âge de 84 ans est décédé monsieur Arthur Leblond, époux de dame Lucie Plante. Il demeurait rue de la Montagne, Notre-Dame-des-Laurentides et autrefois de la paroisse St-Zéphirin de Stadacona. Les funérailles auront lieu samedi le 3 octobre à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jacques Auclair (Jacqueline), M. et Mme Maurice Leblond (Huguette Giguère), M. et Mme Roger Simard (Denise), M. et Mme André Leblond (Mi-

cheline Béclair), M. et Mme Michel Leblond (Pierrette Martin); ses petits-enfants: Jean, Nathalie, Patrick, Serge, Martine, France, Nancy, Christine et Julie; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Arthur Leclerc, M. et Mme Alphonse Plante, Mme Florence Dumont, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 867509

**MORIN (Suzanne)** — A l'hôpital Laval, le 29 septembre 1981, à l'âge de 20 ans et 10 mois, est décédée Mlle Suzanne Morin, fille de M. et Mme Denis Morin (Aline Chabot). Elle demeurait à Ste-Claire, comté de Dorchester, rang Ste-Caroline. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 septembre, à 14h30. Départ du salon funéraire Gérard Lehouillier & Fils Enr. 140 rue Couture à 13h45 pour l'église de Ste-Claire de Dorchester et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, ses soeurs: Dany, Brigitte, Hélène, son frère: Bruno, ses grands-parents: M. et Mme Omer Morin de Ste-Claire, ses oncles et tantes, familles Morin et Chabot, cousins et cousines. Pour informations: 1-883-3381. 867940

**ROBERGE (Joseph Philias)** — A Québec, le 30 septembre 1981, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Joseph Philias Roberge, époux de feu dame Laura Langlois. Les funérailles auront lieu samedi le 3 octobre, à 10h30. Départ du funérarium Lépine Cloutier Ltee 1400, Marie-Victorin St-Nicolas

à 10h15 pour l'église St-Nicolas, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son fils et sa belle-fille, M. et Mme J.-Arthur Roberge (Françoise Bélanger), sa petite-fille Mme Nicole Roberge, sa soeur, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Georges Langlois, Mme Joseph Larose, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 866142

**ROULEAU (Blanche côté)** — A l'hôpital de Rimouski, le 28 septembre 1981, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Blanche Côté, épouse en premières noces de feu Camille Nadeau et en deuxièmes noces de feu Florian Rouleau marchand de Les Hautures de Rimouski. Les funérailles auront lieu vendredi à 15 heures en l'église St-François-Xavier-Hauteurs. Départ de la salle paroissiale, au sous-sol de l'église sous la direction de Bissonnette & Frère Inc. 125 rue St-Louis Rimouski

Elle laisse dans le deuil, ses enfants Juliette Nadeau (André Belzile) de Lucerville, Gilberte Nadeau (Paul Leblanc) Sept-Iles, Robert Nadeau (Réjeanne Leblanc) Sept-Iles, Jean-Louis Rouleau (Suzanne Boucher) Les Hautures, Raymond Rouleau (Micheline Bourassa) Sherbrooke, Carmen Rouleau (Claude Harvie) St-Bruno, Gilbert Rouleau

(Lawrence Boutet) de Repentigny, Nicole Rouleau (Jacques Leclerc) Fleury, et de nombreux petits-enfants neveux et nièces. 867507

**SOUCY (Paulette Gagnon)** — A Ste-Foy, le 29 septembre 1981 à l'âge de 56 ans, est décédée dame Paulette Gagnon, épouse de M. Damien Soucy. Elle demeurait au 864 place Beaumont, Ste-Foy. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltee 715 St-Vallier est

Un service sera chanté vendredi, le 2 octobre à 10h, en l'église Notre-Dame-de-Foy, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Renée et Marc; son gendre: M. Michel Simard; sa mère: Mme Arthur Gagnon; ses beaux-parents: M. et Mme Paul E. Desjardins (Albertine Soucy); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Francis Gagnon (Rose-Délina Levesque), M. et Mme Clément Gagnon (Gilberte Faucher), Mlle Pauline Gagnon, M. et Mme Adrien Gagnon (Pauline Drouin), M. et Mme Jacques Gagnon (Rita Giguère), M. et Mme Gérard Pilon (Jacqueline Gagnon), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 868204

**CAOUETTE (Annette Trudel)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15h, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de M. Annette Trudel, épouse de M. Rosario Caouette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 861801

**CHENARD (Armand)** — Samedi 3 octobre 1981, à 16h, en l'église St-Paul-Apôté, sera célébré le service anniversaire de monsieur Armand Chenard, époux de dame Noëlla Parent. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 853005

**CHEVALIER (Achille)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 11 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Achille Chevalier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 868075

**DARISSE (Jeanne Dumas)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 11h, en l'église N.-D. de Recouvrance, Ville Vanier, sera célébré le service anniversaire de dame Jeanne Dumas, épouse de M. Paul Darisse. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842210

**FERLAND (Adrien)** — Samedi, le 3 octobre 1981, à 15 heures, en l'église de l'Ange-Gardien, sera chanté un service anniversaire pour M. Adrien Ferland, époux de dame Simone Gendreau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 869678

**FORTIER (Claude)** — Samedi, le 3 octobre 1981, à 10h, en l'église St-François d'Assise, sera célébré le service anniversaire de M. Claude Fortier par Mgr Jean-Marie Fortier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 862293

**FRADET (Elie)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 11h en l'église St-Sauveur sera chanté le service anniversaire de M. Elie Fradet époux de dame Marie-Rose Gamache. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842273

**GAMACHE (Raymond)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 16h30 en l'église St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté une messe anniversaire pour M. Raymond Gamache, époux de Mme Marthe Rochette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842213

**HUOT (Hélène)** — Samedi, le 3 octobre, à 17h, en l'église du St-Esprit, sera célébré le service anniversaire de Mlle Hélène Huot, fille de feu M. Eugène Huot et feu dame Hélène Doiron. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 862204

**LETOURNEAU (Blanche Lepage)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15h en l'église de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans sera chanté le service anniversaire de dame Blanche Lepage Letourneau, épouse de M. Léopold Letourneau. Tous les parents et amis des familles Lepage et Letourneau sont priés d'assister sans autre invitation. 853010

**Mme Jacqueline Barrette.** Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842200

**BECHARD (Abbé Louis-Philippe)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15 heures, en l'église St-Antoine de Bienville, sera célébré le service anniversaire de l'abbé Louis-Philippe Béchar. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 861809

**CAOUETTE (Annette Trudel)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15h, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de M. Annette Trudel, épouse de M. Rosario Caouette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 861801

**CHENARD (Armand)** — Samedi 3 octobre 1981, à 16h, en l'église St-Paul-Apôté, sera célébré le service anniversaire de monsieur Armand Chenard, époux de dame Noëlla Parent. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 853005

**CHEVALIER (Achille)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 11 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Achille Chevalier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 868075

**DARISSE (Jeanne Dumas)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 11h, en l'église N.-D. de Recouvrance, Ville Vanier, sera célébré le service anniversaire de dame Jeanne Dumas, épouse de M. Paul Darisse. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842210

**FERLAND (Adrien)** — Samedi, le 3 octobre 1981, à 15 heures, en l'église de l'Ange-Gardien, sera chanté un service anniversaire pour M. Adrien Ferland, époux de dame Simone Gendreau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 869678

**FORTIER (Claude)** — Samedi, le 3 octobre 1981, à 10h, en l'église St-François d'Assise, sera célébré le service anniversaire de M. Claude Fortier par Mgr Jean-Marie Fortier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 862293

**FRADET (Elie)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 11h en l'église St-Sauveur sera chanté le service anniversaire de M. Elie Fradet époux de dame Marie-Rose Gamache. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842273

**GAMACHE (Raymond)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 16h30 en l'église St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté une messe anniversaire pour M. Raymond Gamache, époux de Mme Marthe Rochette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842213

**HUOT (Hélène)** — Samedi, le 3 octobre, à 17h, en l'église du St-Esprit, sera célébré le service anniversaire de Mlle Hélène Huot, fille de feu M. Eugène Huot et feu dame Hélène Doiron. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 862204

**LETOURNEAU (Blanche Lepage)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15h en l'église de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans sera chanté le service anniversaire de dame Blanche Lepage Letourneau, épouse de M. Léopold Letourneau. Tous les parents et amis des familles Lepage et Letourneau sont priés d'assister sans autre invitation. 853010

**Mme Jacqueline Barrette.** Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842200

**BECHARD (Abbé Louis-Philippe)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15 heures, en l'église St-Antoine de Bienville, sera célébré le service anniversaire de l'abbé Louis-Philippe Béchar. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 861809

**CAOUETTE (Annette Trudel)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15h, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de M. Annette Trudel, épouse de M. Rosario Caouette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 861801

**CHENARD (Armand)** — Samedi 3 octobre 1981, à 16h, en l'église St-Paul-Apôté, sera célébré le service anniversaire de monsieur Armand Chenard, époux de dame Noëlla Parent. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 853005

**CHEVALIER (Achille)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 11 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Achille Chevalier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 868075

**DARISSE (Jeanne Dumas)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 11h, en l'église N.-D. de Recouvrance, Ville Vanier, sera célébré le service anniversaire de dame Jeanne Dumas, épouse de M. Paul Darisse. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842210

**FERLAND (Adrien)** — Samedi, le 3 octobre 1981, à 15 heures, en l'église de l'Ange-Gardien, sera chanté un service anniversaire pour M. Adrien Ferland, époux de dame Simone Gendreau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 869678

**FORTIER (Claude)** — Samedi, le 3 octobre 1981, à 10h, en l'église St-François d'Assise, sera célébré le service anniversaire de M. Claude Fortier par Mgr Jean-Marie Fortier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 862293

**FRADET (Elie)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 11h en l'église St-Sauveur sera chanté le service anniversaire de M. Elie Fradet époux de dame Marie-Rose Gamache. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842273

**GAMACHE (Raymond)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 16h30 en l'église St-Jean, Ile d'Orléans, sera chanté une messe anniversaire pour M. Raymond Gamache, époux de Mme Marthe Rochette. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 842213

**HUOT (Hélène)** — Samedi, le 3 octobre, à 17h, en l'église du St-Esprit, sera célébré le service anniversaire de Mlle Hélène Huot, fille de feu M. Eugène Huot et feu dame Hélène Doiron. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 862204

**LETOURNEAU (Blanche Lepage)** — Samedi le 3 octobre 1981, à 15h en l'église de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans sera chanté le service anniversaire de dame Blanche Lepage Letourneau, épouse de M. Léopold Letourneau. Tous les parents et amis des familles Lepage et Letourneau sont priés d'assister sans autre invitation. 853010

**MORIN (Léopold)** — Samedi le 3 octobre à 2h en l'église St-Grégoire Montmorency sera chanté le service anniversaire de Léopold Morin, époux de dame Georgette Côté. Parents et amis sont invités à y assister. 842246

**SIMARD (Elzéar)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 14h en l'église de St-Pie X, sera célébré le service anniversaire de M. Elzéar Simard, époux de dame Marie-Pedneault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 853000

**FAVEURS OBTENUES** — GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Y.G. 867390

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.A.M. 862308

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. J.P. 842233

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.A.B. 868340

**REMERCIEMENT** au St-Jude, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. E.B.C. 868001

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.D. 867308

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.G.N. 867319

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.B. 867332

**REMERCIEMENT** au St-Esprit, pour faveur obtenue. F.B. 868014

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.B. 867248

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue. T.D. 868077

**MORIN (Léopold)** — Samedi le 3 octobre à 2h en l'église St-Grégoire Montmorency sera chanté le service anniversaire de Léopold Morin, époux de dame Georgette Côté. Parents et amis sont invités à y assister. 842246

**SIMARD (Elzéar)** — Samedi le 3 octobre 1981 à 14h en l'église de St-Pie X, sera célébré le service anniversaire de M. Elzéar Simard, époux de dame Marie-Pedneault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 853000

**FAVEURS OBTENUES** — GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Y.G. 867390

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. J.P. 842233

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.A.B. 868340

**REMERCIEMENT** au St-Jude, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. E.B.C. 868001

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.D. 867308

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.G.N. 867319

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. J.B. 867332

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.B. 867248

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue. T.D. 868077

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Y.G. 867390

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. J.P. 842233

devera dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. C.E.P. 867380

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. M.C. 868386

**SERVICES SPECIAUX** — Orchidée Fleuriste 1088 Cartier, Québec 524-0730 863284

**AVEC VOUS EN TOUT TEMPS** — Salon Fleur 524-5218 138 St-Joseph Est 865166

**MONUMENTS FUNÉRAIRES** — THERIAULT & FILS 710, 1ÈRE Avenue, Québec, 524-1561 838727

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS** — Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS** — Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS** — Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS** — Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS** — Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS** — Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

# Production d'hydrogène liquide Ottawa doit favoriser Montréal (le COPEM)

par Gilles BOIVIN  
du bureau du Soleil

**MONTREAL** — Le gouvernement fédéral doit clairement favoriser Montréal comme centre canadien de l'industrie biotechnologique et de l'hydrogène liquide et statuer immédiatement sur Gros-Cacoua comme emplacement pour le terminal méthanier tout en révisant en conséquence le choix du tracé du gazoduc reliant le Québec aux Maritimes.

Ces recommandations fermes font partie d'un document d'une cinquantaine de pages que le Comité de promotion économique de Montréal

(COPEM) a transmis, hier, aux députés et sénateurs libéraux fédéraux québécois réunis en caucus, au mont Orford, du 30 septembre au 2 octobre.

Le document reprend dans ses grandes lignes, les positions défendues par le COPEM — un organisme conjoint de la Chambre de commerce de Montréal et du Montreal Board — lors du sommet économique sur Montréal le printemps dernier. Outre ses recommandations sur l'industrie biotechnologique et de l'hydrogène liquide et le superport de Gros-Cacoua, le COPEM presse le gouvernement fédéral de:

- surseoir à toute décision de transfert des vols de Dorval à Mirabel jusqu'à ce qu'une consultation soit menée auprès des usagers;
- décider immédiatement de la localisation à Montréal du premier centre canadien de formation en aéronautique et aérospatiale;
- rapatrier d'Ottawa à Montréal les activités de la Société d'expansion des exportations (SEE) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin de consolider l'implantation dans la métropole d'un centre du commerce international;
- déposer des propositions con-

crètes pour la mise sur pied de parcs scientifiques industriels adaptés principalement aux PME de la région de Montréal;

— reconsidérer sa politique quant au statut fiscal des Canadiens en séjour de travail temporaire à l'étranger.

**Un secteur de pointe**

Depuis quelques années déjà, le COPEM s'intéresse particulièrement au développement de l'industrie de la biotechnologie et de la production d'hydrogène liquide. La région de Montréal est déjà à l'avant-garde dans

ces deux secteurs de pointe et s'inquiète sérieusement des rumeurs voulant qu'Ottawa se prépare à favoriser d'autres régions du Canada dans ces domaines.

Selon le COPEM, environ 80 pour 100 des dépenses de recherches et développement de l'industrie biologique et pharmaceutique canadienne sont effectuées au Québec "et doivent y demeurer". Avec ses 18 laboratoires de recherche et plus de 1,000 personnes (scientifiques, ingénieurs, techniciens et autres) oeuvrent dans ce secteur, le Québec lorgne sérieusement vers ce marché de quelque \$25 millions (en 1981) qui devrait augmenter de 1,000 fois son volume au cours de la décennie pour atteindre \$27 milliards.

D'autant plus que déjà, Mines Noranda, en collaboration avec le centre de recherche d'Hydro-Québec, a déjà développé des procédés d'électrolyse qui sont en avance sur la technologie mondiale et que Pratt & Whitney a déjà une expérience dans le domaine des moteurs à hydrogène. C'est dans cet esprit d'ailleurs que le COPEM et le comité sur l'hydrogène liquide propose la création d'un conseil de l'industrie de l'hydrogène et demande au gouvernement fédéral que le futur institut de l'électrochimie soit établi dans la région de Montréal plutôt qu'en Ontario.

# Projet de Baie-Comeau Entente entre Hydro et Reynolds

par Jean Didier FESSOU

**BAIE-COMEAU** — Une entente de principe est intervenue, lundi, entre Hydro-Québec et la Société canadienne des métaux Reynolds. Cette entente porte, notamment, sur la manière dont seront acheminés les 170 mégawatts d'électricité supplémentaires que consommera l'aluminerie à compter de 1984.

Les semaines, il a fallu l'intervention du gouvernement du Québec. On se rappellera, à cet effet, que les négociations pénaient entre la Reynolds et Hydro-Québec et que les travaux d'agrandissement de l'aluminerie accusent déjà un retard de près de six mois sur l'échéancier annoncé par M. David P. Reynolds lui-même, le 12 mars dernier à Québec puis à Baie-Comeau à la faveur du déclenchement des élections générales au Québec.

De son côté Hydro-Québec souhaitait une "alimentation plus directe". Et dans les deux cas des sommes importantes étaient en jeu. Au point que les négociations achoppaient et qu'il a fallu l'intervention du gouvernement pour parvenir à une entente, lundi.

Mis à part des travaux d'excavation et de dynamitage qui pourront avoir lieu dès cet hiver, ce n'est pas avant le printemps prochain que commenceront véritablement les travaux d'agrandissement de l'aluminerie. Travaux qui nécessiteront des in-

vestissements de \$500 millions, la présence de 1,300 ouvriers sur le chantier et qui permettront de porter la production annuelle de l'entreprise de 175,000 tonnes d'aluminium actuellement à près de 300,000 tonnes. Quant à la force ouvrière de l'entreprise, elle passera de 1,300 personnes à plus de 1,700 en 1984.

Et, toujours selon M. David P. Reynolds, cette surproduction d'aluminium permettra, dès le milieu de la décennie en cours, de répondre à la formidable demande en aluminium.

## Hydrogène liquide

Dans le secteur de l'hydrogène liquide, le COPEM estime que Montréal, avec son aéroport international de Mirabel, est particulièrement bien placé pour attirer ici la première génération d'avions à hydrogène. Ce faisant, la région pourrait attirer les retombées industrielles qui sont attachées à l'ère des avions à hydrogène.

Dans son document au caucus libéral, le COPEM souligne le fait que peu de dossiers demanderaient un appui financier du gouvernement fédéral. Il s'agit plutôt, souligne-t-on, de l'adoption de politiques qui faciliteront l'implication du milieu. Comme dans le dossier Dorval-Mirabel, "où les usagers n'ont pas été impliqués, où celui du centre de formation en aéronautique et en aéronautique qu'Ottawa projette d'établir à Winnipeg alors que plus de 50 pour 100 des activités de l'industrie canadienne dans ce secteur sont concentrées à Montréal.

Cette information a été confirmée au SOLEIL par un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Michel Bernier, tandis que le porte-parole de la Reynolds, M. Robert Hersberger, s'est refusé à tout commentaire sur le sujet.

Et pour qu'il y ait entente de principe entre les deux parties, les documents seront signés d'ici quelques

Selon les informations du SOLEIL, la négociation entre les deux parties bloquait sur des questions de "quincaillerie". En effet, afin de maximiser l'utilisation du barrage Manicouagan Power dont elle partage la propriété avec la compagnie de papier

QNS, la Société canadienne des métaux Reynolds souhaitait que les 170 mégawatts dont elle aura besoin à compter de 1984, lui soient livrés au barrage.

Actuellement les inventaires du troisième producteur mondial d'aluminium totalisent quelque 25,000 tonnes d'aluminium primaire dans la cour de l'aluminerie de Baie-Comeau. Au coeur de l'hiver ces inventaires pourraient se chiffrer à près de 45,000 tonnes tandis qu'à l'intérieur de l'usine, le rythme de production continuera d'être à son plus fort.

# La Banque Royale offre plus de fonds aux PME

par Gilles BOIVIN  
du bureau du Soleil

**MONTREAL** — La Banque Royale du Canada a annoncé hier une augmentation de près du tiers (soit quelque \$150 millions) des fonds qu'elle affecte au programme fédéral d'obligations d'expansion des PME mais, en dépit des taux d'intérêt exorbitants, les entrepreneurs et exploitants agricoles québécois ne semblent pas profiter outre mesure de ce programme qui leur permet d'obtenir des prêts à des taux d'intérêt réduits.

initiale à ce programme. En mai, elle avait porté de \$270 à \$500 millions les fonds affectés à cette fin. "Comme cet objectif a déjà été dépassé au 1er septembre, la banque a décidé d'accroître sa participation de \$150 millions, la faisant passer à \$650 millions", a annoncé le vice-président de la division Canada de la Banque Royale, M. A.H. Michel.

ministre, il semble que peu de banques se soient dotées d'un véritable service à la PME au Québec, comme c'est le cas à la Banque Royale qui a mis l'accent depuis quelque temps sur sa "forte option PME".

L'objectif du programme fédéral lancé au printemps 1980 est de l'ordre de \$1.5 à \$2 milliards et déjà en juillet dernier quelque \$800 millions avaient été prêtés en vertu du programme d'obligations à l'expansion. Ce programme peut également s'adresser aux entreprises en difficulté financière (en position de faillite) et les données du ministère indiquent qu'environ 10 pour 100 des fonds prêtés l'ont été à ce type d'entreprises.

Lors d'une rencontre avec la presse cette semaine, le ministre d'Etat à la petite entreprise, M. Charles Lapointe, admettait que les entrepreneurs québécois entraînés de la patte, derrière ceux de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique dans l'utilisation de ce programme qui leur permet de financer leurs projets d'expansion à un taux équivalent à la moitié du "prime rate" plus 2 pour 100.

L'une des premières à emboîter le pas dans ce programme fédéral ("et la plus agressive" d'après le ministre Lapointe), la Banque Royale a ainsi consenti quelque \$380 millions aux PME et \$120 millions aux exploitants agricoles constitués en sociétés.

Rétroactif à tout achat effectué à compter du 1er décembre 1979, le programme permet des prêts à taux réduit pour des montants minimums de \$10,000 jusqu'à un maximum de \$500,000. A la Banque Royale, la moyenne des prêts consentis aux exploitants agricoles a été de \$225,000, le prêt le plus bas étant de \$23,000. Quant aux PME, elles ont obtenu une moyenne de \$145,000, le prêt le plus bas étant de \$19,000.

Toutefois cette fourniture d'électricité a été négociée en conformité avec les politiques d'allocation d'énergie électrique grande-puissance telles que définies dans le livre du ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, et qui s'intitule "Bâtir le Québec".

# Le taux de l'épargne stable des banques ramené à 17.25%



marcel boutin  
votre argent

## Réaction tardive

Si l'escalade des taux d'intérêt touche sérieusement les propriétaires qui doivent renouveler leur hypothèque, elle a néanmoins favorisé les citoyens qui ont bénéficié jusqu'à maintenant d'un rendement record pour leurs épargnes.

La chute abrupte des taux d'intérêt sur l'épargne dans les banques constitue en quelque sorte une réaction à retardement face à la baisse de leur taux préférentiel depuis le début de septembre. Le taux de base avait décliné de 1.50 pour 100 sans entraîner une baisse significative du rendement sur l'épargne.

Toutefois, à compter d'aujourd'hui, les épargnants devront se résigner et accepter une diminution appréciable des taux qui s'appliquent aux fonds consignés à un sous des banques à charte. En effet, la plupart des grandes banques ont annoncé hier que l'intérêt payable sur les comptes d'épargne véritable, sans privilège de chèques, sera ramené de 19 à 17,25 pour 100 à compter d'aujourd'hui.

Jusqu'à maintenant, les banques s'étaient abstenues de réviser leurs taux à cause de la concurrence des autres instruments d'épargne, tout particulièrement des obligations d'épargne du Canada, dont le rendement a été fixé à 19.50 pour la première année.

Par ailleurs, le rajustement à la baisse des taux de l'épargne véritable s'accompagne d'une coupure des taux en vigueur sur les comptes d'épargne à intérêt quotidien. Chez les cinq grands de l'industrie bancaire, la baisse varie de 1/4 à 1 pour 100. C'est la Banque Canadienne Impériale de Commerce qui offre le taux le plus élevé, soit 16.75 pour 100.

La vente de ces obligations doit commencer le 13 octobre et il faut s'attendre à de nombreux retraits dans les banques en raison de leur rendement exceptionnel, d'autant plus que l'écart entre le taux des obligations et le taux de l'épargne dans les banques est maintenant de 2.25 pour 100 contre seulement 0.50 pour 100 auparavant. L'élargissement de la marge pourrait aussi favoriser la vente des obligations d'épargne du Québec qui rapportent également 19.50 pour 100 pour la première année. Toutefois, la campagne est sur le point de se terminer avec l'émission des nouvelles obligations d'épargne du Canada, et il est peu probable que l'objectif de \$400 millions sera atteint.

La décision des cinq grands de réduire les taux d'intérêt sur l'épargne fait suite à une légère détente remarquée sur le marché monétaire. Hier, l'émission hebdomadaire des bons du Trésor à trois mois du gouvernement québécois a été adjugée sur une base moyenne de rendement de 19.738 pour 100, ce qui représente une baisse marginale par rapport au taux de W9.809 pour 100 enregistré la semaine dernière.

## Baisse des taux hypothécaires

La décision des cinq grands de réduire les taux d'intérêt sur l'épargne fait suite à une légère détente remarquée sur le marché monétaire. Hier, l'émission hebdomadaire des bons du Trésor à trois mois du gouvernement québécois a été adjugée sur une base moyenne de rendement de 19.738 pour 100, ce qui représente une baisse marginale par rapport au taux de W9.809 pour 100 enregistré la semaine dernière.

Les taux d'intérêt hypothécaires pourraient baisser quelque peu maintenant que les banques paient un loyer moins élevé pour les fonds qu'elles empruntent du public. Toutefois, les banques doivent encore verser un intérêt de 19 pour 100 et plus pour les dépôts de \$100,000 et plus, ce qui limite les possibilités d'une baisse significative.

Jusqu'à maintenant très peu d'institutions ont réduit les taux de leurs prêts hypothécaires, qui s'établissent à 20 pour 100 et plus. Seule la Banque de Nouvelle-Ecosse a annoncé hier une baisse de ses taux à la suite du rajustement des rendements sur l'épargne. Le changement porte sur les prêts hypothécaires renouvelés pour une durée d'un an. Ainsi, le nouveau taux qui concerne les prêts venant à échéance le 1er octobre et le 1er novembre s'établit à 20.75 pour 100 soit un demi pour cent de moins que le taux de 21.25 pour 100 annoncé le 11 septembre.

Le taux d'intérêt hypothécaires pourraient baisser quelque peu maintenant que les banques paient un loyer moins élevé pour les fonds qu'elles empruntent du public. Toutefois, les banques doivent encore verser un intérêt de 19 pour 100 et plus pour les dépôts de \$100,000 et plus, ce qui limite les possibilités d'une baisse significative.

**Soyez d'affaires!**  
**Avec la nouvelle assurance collective PME 3-25**

**PME 3-25**, pour les PME de 3 à 25 employés, vous offre toutes les garanties que l'on retrouve habituellement dans les programmes d'assurance collective des grandes entreprises. Administration simplifiée, remboursement rapide des prestations, ce sont quelques-unes des qualités de ce programme fort bien adapté à vos besoins.

**N'hésitez plus!** Faites comme la plupart des gens d'affaires modernes, dotez votre entreprise d'un programme d'assurance collective adéquat qui assure à vos employés la tranquillité d'esprit nécessaire à un rendement maximal et contribue à votre bonne réputation.

**Vous aussi soyez d'affaires!** Avec PME 3-25. Pour plus de détails, communiquez avec notre service des ventes d'assurances et rentes collectives au (514) 861-5781 ou consultez notre représentant au bureau d'agence le plus près de chez vous.

**LES ARTISANS COOPVE**

**MONTREAL**  
Billets à compter \$68 de aller-retour de Québec

**VOYAGES EN LIBERTÉ**

**QUEBEC**  
687-5550  
LEVIS  
833-3725  
Détenant d'un permis du Québec

**ENTREPOT à louer**

9,180 pi. ca. incluant 1,200 pi. ca. en espace à bureaux

**635 boul. Pierre-Bertrand Vanier 681-7211**

**Crédit Foncier**  
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

**19 3/4 %**  
payé annuellement

**PLACEMENTS À TERME GANTRI**

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277  
Montréal: 252-1880 • Ottawa: 236-6084

INSTITUTION INCORPORÉE RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC  
MEMBRE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DÉPÔTS DU CANADA

**CITE DE LORETTEVILLE**  
**AVIS DU DEPOT DE LA LISTE ELECTORALE**

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre 1981.

**Pierre Garneau**  
président d'élection

Prenez également avis que la séance du bureau de révision aura lieu à l'Hôtel de Ville, 305, rue Racine, Loretteville, le 8 octobre 1981, à 19 heures.

**3e publication**  
**DEMANDE DE PERMIS DE TRANSPORT SPECIAL**

La compagnie "Entreprises N. Rioux Inc.", faisant affaires à 18, rue C.E. Dubé à Rivière-du-Loup, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour une demande de permis spécial d'une durée de 364 jours suivant la description suivante:

Transport restreint, longue distance, irrégulier, pour transporter du bardeau et de la latte de bois, de tout point de la Province de Québec, vers les Etats-Unis, par tout port de sortie du Québec, dépendant de la destination aux Etats-Unis, le tout par camion-remorque.

**LEBEL, PELLETIER, RIOUX, BOSSE, MASSE & ASS.**

Procureurs de la requérante.

**RIVIERE-DOU-Loup,**  
CE 24e JOUR DE SEPTEMBRE 1981.

**PROVINCE DE QUEBEC**  
**VILLE DE BEAUPRE**  
**COMTE DE CHARLEVOIX**  
**AVIS DE PROMULGATION**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sousigné:

QUE: La Ville de Beaufort a adopté le règlement no 512, règlement autorisant le Conseil à aider à l'établissement et au maintien d'une bibliothèque publique, le 27 avril 1981.

Ce dit règlement no 512 a reçu l'autorisation de la Commission Municipale du Québec le 21 juillet 1981.

Veillez vous gouverner en conséquence.

**DONNE A BEAUPRE CE 24 SEPTEMBRE 1981.**

**Jean-Paul Paré, o.m.a.**  
Secrétaire-trésorier

Grâce à une corvée, à Saint-Georges

# Nouvelle maison pour Mme Bouffard

par Paul-Henri DROUIN  
SAINT-GEORGES — La "corvée", une tradition bien beauceronne, va permettre à Mme Pauline Bouffard d'avoir à nouveau une maison pour sa

famille au 2600 de la 121e rue, à Saint-Georges de Beauce.  
Mme Pauline Bouffard est cette veuve de 41 ans, de Saint-Prospère, dont sa maison a été démolie le 6 août

dernier, conformément à un ordre de la corporation municipale de Saint-Prospère, parce qu'elle avait été érigée sans permis il y a deux ans.  
Les travaux en vue de la cons-

truction d'une nouvelle maison à Mme Pauline Bouffard sont en cours et seront complétés d'ici un mois, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Fabien Roy, porte-parole de la "Fondation Dalousy" un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de permettre à Mme Bouffard d'avoir à elle un logis et de protéger les dons des souscripteurs.

Jusqu'à maintenant, ajoute M. Fabien Roy, l'ancien député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale et ex-chef du Crédit social du Canada, le comité mis sur pied pour venir en aide à Mme Pauline Bouffard a recueilli plus de \$20,000 en argent et en matériaux sur un objectif de \$25,000, ce qui permet présentement à la "Fondation Dalousy" de construire une maison pour loger la famille de Mme Bouffard. Présentement, celle-ci est logée gratuitement avec ses trois enfants dans une propriété de la succession Stephen Redmond, au 11,375 de la 1ère Avenue, à Saint-Georges.

**Les faits**

Le 6 août dernier, la maison de Mme Pauline Bouffard, construite en

1979 sur un terrain donné par son père, près de la maison de celui-ci, sur la rue Saint-Maurice à Saint-Prospère de Beauce-Sud, a été démolie par une grue mécanique sur l'ordre de la corporation municipale.

Celle-ci avait refusé à trois reprises à M. Lionel Bouffard un permis de construction en vertu du règlement 202 régissant la construction à Saint-Prospère, la façade du terrain étant trop étroite.

À la suite de procédures intentées par la corporation municipale de Saint-Prospère, un juge de la cour supérieure du Québec estimait, en janvier 1980, que la corporation municipale était dans son droit en exigeant que la maison de Mme Pauline Bouffard soit démantelée ou démolie.

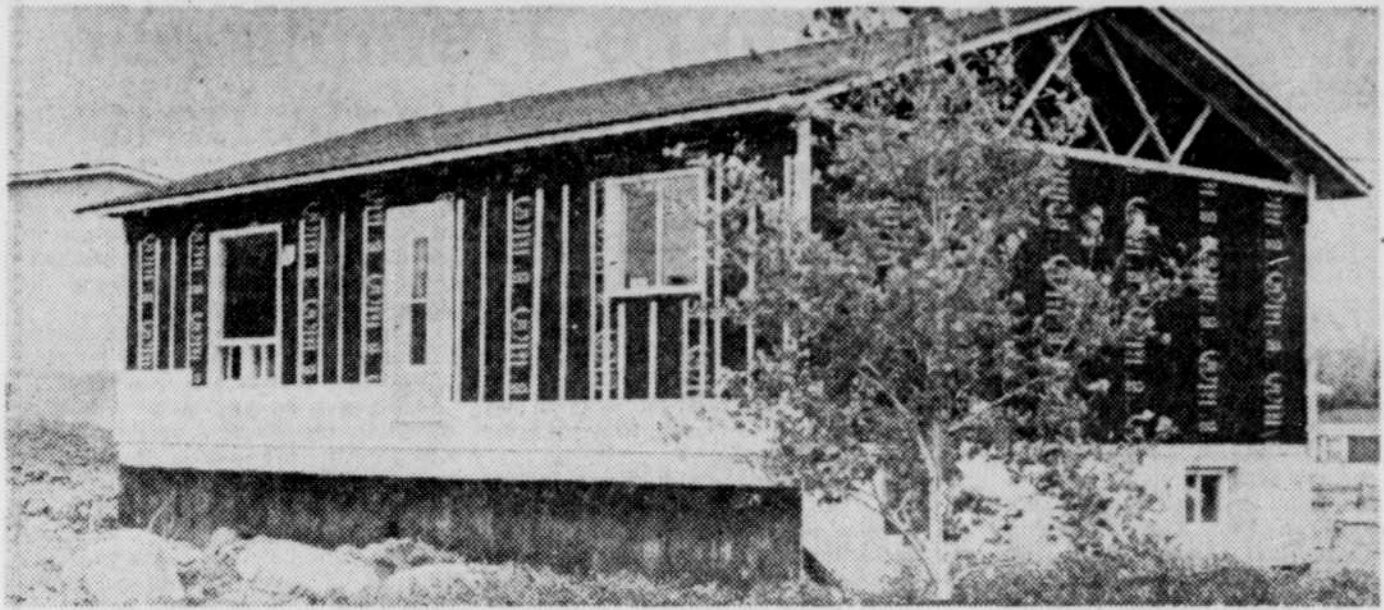
Pour souligner toute la portée du mal social fait à la famille de Mme Pauline Bouffard, peu de temps après la démolition de la maison de Mme Bouffard, deux manifestations "pacifiques" des gens de la région de Québec et de la Beauce ont dénoncé devant la maison du maire de Saint-Prospère, M. Camille Poulin, le geste du conseil.

De son côté, le maire Camille

Poulin lors d'une conférence de presse tenue en date du 14 août dernier, a déclaré "si c'était à recommencer, je procéderais de la même façon".

**Procès**

Le 4 novembre prochain, Pauline Bouffard doit comparaître devant un juge des sessions de la paix du district de Beauce, au palais de justice de Saint-Joseph, pour y subir son procès sur deux chefs d'accusation d'entrave à l'endroit du huissier Laurent Paré et des agents Gilles Leclerc et Gisèle Caron, de la Sûreté du Québec, dans l'exercice de leurs fonctions en date du 6 août dernier.



La nouvelle demeure de la famille Bouffard doit être prête dans un mois.

collaboration Studio Michel Pouvet



Mme Pauline Bouffard donne un bon coup de main à la construction de la maison.

collaboration Studio Michel Pouvet

Lock-out au Cooprix de Thetford-Mines

## Ecart de \$6.80 par semaine entre les parties, affirme l'employeur

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil  
THETFORD-MINES

— Bénéficiant déjà de cinq semaines de vacances annuelles après neuf années de services et étant de loin les mieux rémunérés parmi les employés de tous les Cooprix de la région 03, la soixantaine de travailleurs permanents (28) et occasionnels (32) syndiqués (CSN) du magasin d'alimentation Cooprix de Thetford-Mines sont en lock-out depuis lundi dernier, à cause d'un faible écart de salaires de \$6.80 par semaine pour un contrat de travail d'une durée de deux ans.

L'employeur offre une hausse hebdomadaire de \$74.80 échelonnée sur 24 mois. Le syndicat demande \$81.60. Selon la proposition patronale, en mai 1983, le commis à l'épicerie et la caissière gagneraient \$430 par semaine, soit \$60 de plus

que ceux travaillant dans les Cooprix de Sainte-Foy, Charlesbourg et Lévis. En mai dernier, la différence était de \$46 (\$356 à \$310) en faveur du syndicat thetfordois.

À la suite de ces dernières semaines, les Cooprix de Sainte-Foy, Granby et Saint-Ferdinand-d'Halifax ont paré de nouveaux contrats de travail avec leurs employés, accordant respectivement à ces derniers des augmentations de salaires de \$60, \$55 et \$25 par semaine sur une période de deux ans.

Ces précisions ont été fournies, hier, au cours d'une conférence d'information, par le conseil d'administration du Cooprix de Thetford. Flanqué du nouveau directeur du supermarché, M. Yvon Ratté, et de six autres membres du bureau de direction qui en compte neuf, dont quatre représentants de syndicats, le président, M. Pierre Plante, a déclaré que la coopérative ne pouvait offrir davantage aux employés sans compromettre sé-

rieusement la survie de l'organisme. "On est au fond du baril. Notre offre ne devait pas excéder \$64. On s'est rendu jusqu'à \$74.80", a-t-il dit.

**Difficultés financières**

Selon les explications de MM. Plante et Ratté, le magasin Cooprix traverse une période difficile depuis qu'il a emménagé dans le complexe commercial "Les Galeries de Thetford", en 1972. La situation financière actuelle n'est guère reluisante: aucun cent en réserve, les comptes payables sont 10 fois plus élevés que l'avoir en banque, la marge de crédit de \$20,000 est épuisée, les ventes ont diminué de 16.58 pour 100 en août et septembre derniers en 1980, l'ouverture du supermarché Métro sur un terrain voisin a entraîné une baisse de \$15,000 par semaine du chiffre d'affaires, les 7,000 sociétaires n'ont reçu aucune ristourne depuis 1972. Enfin, l'emprunt

de \$250,000 effectué auprès de la Fédération des magasins Cooprix en 1972 a dû être renouvelé dernièrement pour une période de cinq ans à un taux d'intérêt de 10 pour 100.

**Indexation du revenu**

Le président Plante a fait remarquer que les syndicats du Cooprix de Thetford étaient privilégiés d'avoir dans leur contrat de travail une formule d'indexation du revenu, avantage que ne bénéficie pas les employés des autres Cooprix. D'ailleurs, dans le présent conflit, c'est ce point qui est au centre du litige. L'entente qui a pris fin le 30 avril dernier, prévoyait une hausse de \$0.01 l'heure par 0.3 de point d'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Invoquant un manque de liquidités, l'employeur offre \$0.01 par tranche de 0.3 du 1er mai au 15 juillet 1981, de 0.6 du 16 juillet 1981 au 15 octobre 1982, et de 0.3 du 16 octobre 1982 au 15 avril 1983. Compte

tenu de la situation, le syndicat a accepté le 0.6 jusqu'au 15 juillet 1982 en exigeant cependant que l'on revienne au statu quo (0.3) à partir de cette date. Le seul point de mécontentement entre les parties est le fait que l'employeur est prêt à revenir au statu quo trois mois plus tard que ne le demande le syndicat. Néanmoins, même s'il semble anodin, ce point litigieux représenterait un déboursé additionnel de \$13,000 pour la coop.

**Raison du lock-out**

Rappelant que les négociateurs syndicaux avaient en main un mandat de grève depuis la semaine dernière, le président Plante a déclaré que le conseil d'administration avait décrétoché le lock-out, afin de ne pas être pris par surprise. En 1979, les employés avaient débrayé sans avertissement un jeudi, jour d'affluence, obligeant la direction à vendre à perte des aliments périssables. "On

avait eu notre leçon", a-t-il noté. La grève avait duré une semaine.

M. Plante a déploré que le syndicat considère la coop comme une entreprise capitaliste. "Nous avons ouvert nos livres, mais ça n'a rien donné", a-t-il souligné. "On devra peut-être changer notre stratégie la prochaine fois et négocier comme des capitalistes. On doit bien traiter nos employés, mais on ne doit pas oublier les sociétaires", a-t-il ajouté.

M. Plante a averti que la coopérative n'a pas

les reins assez solides pour faire face à un long conflit. "Si ça ne bouge pas au cours des prochaines heures, on soumettra le dossier aux sociétaires à une réunion prévue pour mardi prochain", a-t-il dit.

Ce conflit a éclaté au moment où la direction du Cooprix avait mis en exécution un programme de redressement de sa situation financière. Des travaux de rénovation à l'intérieur du magasin sont en cours depuis août dernier au coût de \$100,000.

**SEUL(E)?**

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

**élan**  
• Un moyen moderne  
• Un service personnalisé  
• Des conseillères d'expérience  
Centre de rencontres et de gym yoga  
95, Grande-Allée est (de 10h à 20h)  
522-7155

**UNIQUE! Restaurant CHILIEN "Marie-Lise"**  
Cuisine espagnole et chilienne  
Spécialités canadiennes  
Fruits de mer — Grillades  
Spécial: Déjeuner à .99  
Repas complets: \$3.25  
Livraison: 525-8235  
633, 3e Avenue, Limoilou (ouvert 24 heures)

**RESTAURANT JARDIN D'ITALIE DU NOUVEAU!**  
MENU SPÉCIAL du lundi au vendredi de 17h à 21h pour les gens d'affaires  
6.50 à 9.25  
Soupe, dessert, café inclus.  
Stationnement Place d'Youville gratuit.  
Rés.: 692-0373  
924, rue St-Jean Québec

**NOUVELLE SAISON**  
...nouveaux vêtements!  
Comme les exclusivités de notre collection automne 1981.  
Venez voir et essayer pour être séduit et transformé.

**BOUTIQUE MASCULINE**  
3195, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY - 656-9508 - CENTRE D'ACHATS DE LA COLLINE  
Autre succursale: BOUTIQUE MASCULINE (jeune homme) CENTRE D'ACHATS PLAZA LAVAL - 659-4836

**tables et accessoires de billard**

VOUS AVEZ BEAUX JEUX chez MENDES  
Salle de montre ouverte le jeudi jusqu'à 20h30, le samedi jusqu'à 16h30.  
215, rue Caron  
Tél.: 529-5395

Studio **SANTE et FORME** elle et lui ensemble

**GRAND SPECIAL D'INTRODUCTION**  
au monde merveilleux de "santé et forme"

Le centre de conditionnement physique SANTE et FORME est unique en son genre, car il a choisi comme devise la perfection dans tous ses services.  
On offre une semaine gratuite à toute personne, qui se présentera avec ce coupon.

**GRATUIT LAISSEZ-PASSER D'UNE SEMAINE**  
Cette carte vous donne droit à un essai gratuit au monde merveilleux de Santé et Forme Dalguer Inc. assurément l'emploi du gymnaïste et les facilités du Spa (massage non inclus) Sans aucune obligation.

NOM: \_\_\_\_\_  
INVITE DE: \_\_\_\_\_  
AUTORISATION: \_\_\_\_\_  
Ouvert 7 jours par semaine

Pour tout renseignement, appelez la direction  
**2750, chemin Sainte-Foy, Plaza Laval (Sous-sol)**  
659-4838 659-4837

**Découvrez LE TÉLÉCOULEUR AVEC LA TOUCHE HITACHI**

**Triplez votre satisfaction!**

1. BONS PRIX
2. PRODUITS DE QUALITE
3. SERVICE RAPIDE ET COMPETENT

**HITACHI**  
TELECOULEUR DE TABLE 20" TOUT-TRANSISTORS

Modèle CT-1904 - Système Luminar 20, châssis 100% transistorisé, dispositif Quick-Start, syntonisation électronique par touche à effleurement, cadran à affichage numérique lumineux des canaux, haut-parleur d'une sonorité vraiment remarquable, prise d'écouteur et luxueux coffret tout bois. Tous les dispositifs à semi-conducteurs du châssis sont garantis pour 20 ans.

**SPECIAL \$699**

• 3 ANS DE GARANTIE PIECES ET MAIN-D'OEUVRE • 20 ANS SUR LES TRANSISTORS

3 magasins pour mieux vous servir

**meubles BARNABÉ**  
Ameublement Beaumont  
875, Trans-Canada, St-David, Lévis, Qué.  
Tél.: 833-9222  
St-Vallier, Cté Bellechasse, Qué.  
Tél.: 884-2831  
St-Paul, Cté Montmagny, Qué.  
Tél.: 469-2188

# La police "aux troussees" des victimes de vols

par Michel TRUCHON

Pour une fois, ce n'est pas le voleur que la police recherche, mais les victimes!

Les enquêteurs de la brigade du crime contre la propriété de la SQ, district de Québec, aiment en effet

entrer en contact avec les personnes pouvant signaler des vols commis dans des presbytères de l'est de la province, entre janvier et juillet derniers.

Il y a deux mois et demi, un individu de 38 ans, Pierre Lepage, était arrêté à Sainte-Anne-des-Monts relativement à des vols dans des presbytères.

La SQ n'avait reçu jusqu'à cette date que deux plaintes relativement à ces vols mais l'enquête a permis d'en éclaircir une vingtaine. Et les enquêteurs ont toutes les raisons de croire que d'autres vols du même genre auraient pu être commis sans qu'il y ait de plaintes de portées.

### Un travail de couple

Pierre Lepage, un homme mesurant cinq pieds et trois pouces et pesant 140 livres, a jusqu'à maintenant été inculpé des 20 vols qui lui auraient rapporté une dizaine de milliers de dollars.

Selon la police, il "travaillait" en compagnie d'une jeune fille. Il faisait ses visites au presbytère le dimanche, généralement après l'heure des messes.

Si le curé était présent, la jeune fille demandait à le rencontrer, présumément pour discuter de problèmes de divorce. S'il était absent, elle demandait la permission d'aller aux toilettes et distrairait l'attention de la femme de ménage. Dans les deux cas, l'homme restait seul et en profitait pour ouvrir les coffres et voler l'argent.

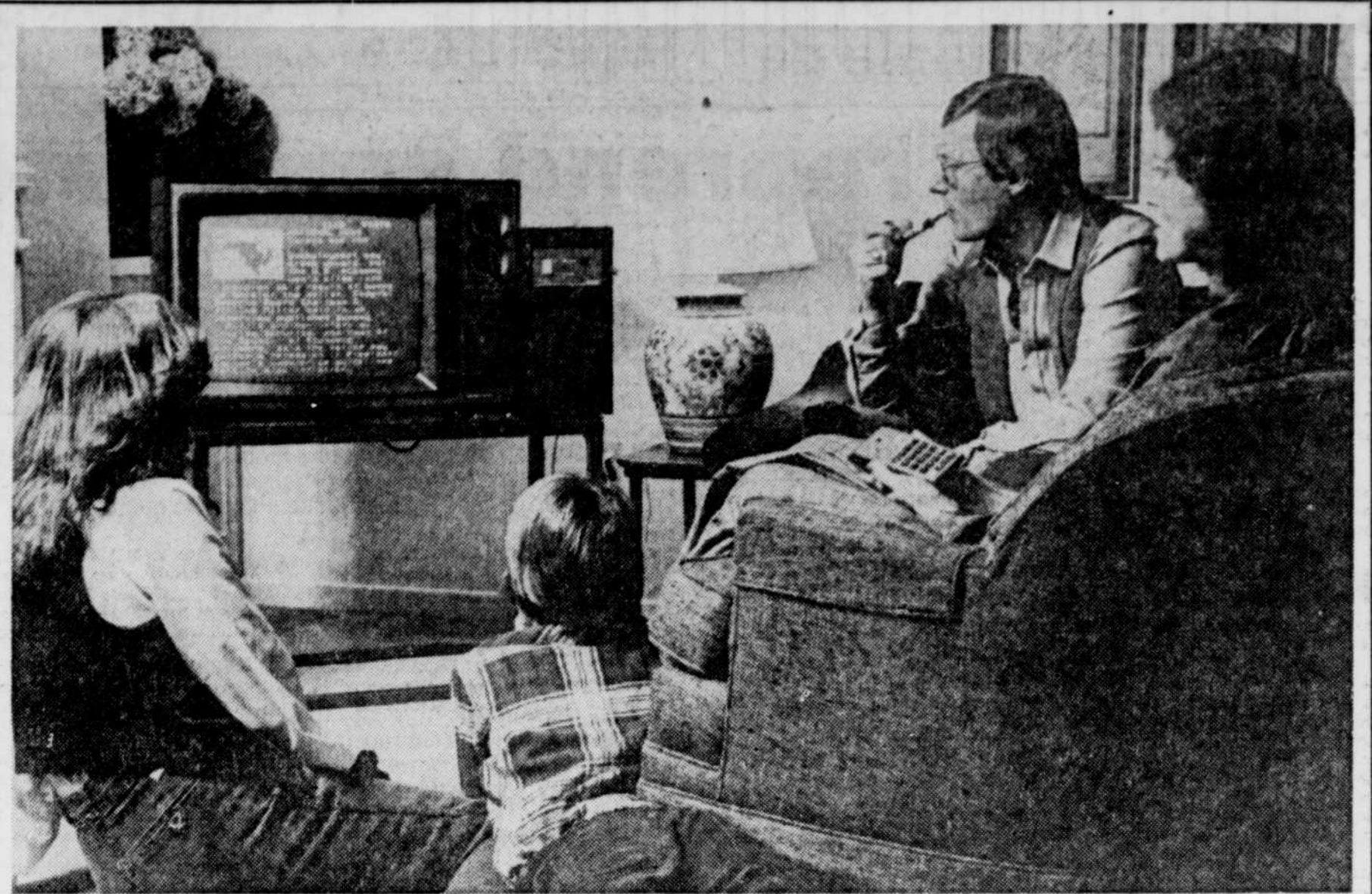
Dans les affaires résolues, cette tactique rapportait des sommes variant entre \$50 et \$1,000.

Le couple arrivait habituellement au presbytère à bord d'une Ford Thunderbird blanche ou bleue de l'année 1973.

Pour des raisons inconnues, les victimes de ces vols n'ont pas porté plainte à la police, sauf dans deux cas. C'est pourquoi la SQ prie les personnes ayant été victimes de crimes de ce genre de ne pas hésiter à prendre contact avec les enquêteurs.



Le Sûreté du Québec soupçonne Pierre Lepage d'avoir commis toute une série de vols dans des presbytères, mais les victimes n'ont pas porté plainte.



Par télécommande, le téléviseur se transforme en un système d'information, un journal électronique que l'on peut consulter à son gré.

# On met la dernière main au journal électronique

L'expérience du journal électronique dans la région de Québec se précise à mesure que sont franchies les dernières étapes qui, dans quelques semaines, permettront à 80 foyers de Cap-Rouge de poser des questions à une banque d'informations sur l'actualité quotidienne.

Pendant que des équipes de Bell Canada commencent dans les foyers l'installation de téléviseurs qui se transforment par télécommande en un système d'information interactif, les fournisseurs d'informations, ceux qui sont chargés de faire le journal électronique, sont déjà au travail.

M. Pierre Mathieu, responsable du contenu du projet d'information visuelle Vista que gère Bell Canada, révèle que déjà 70 pages de nouvelles sont mises à jour quotidiennement.

Les sujets vont des résultats du sport aux informations sur le monde de la finance, de la météo, des avis de décès, des numéros gagnants de la lotto, etc.

C'est la compagnie soeur du journal LE SOLEIL, Edimédia, qui travaille depuis un an environ à mettre sur pied une banque d'informations pour ceux qui disposeront d'un terminal d'utilisateur. Des expériences analogues ont lieu aussi dans d'autres parties du Canada.

Edimédia compte placer 3,200 pages d'informations dans la banque centrale. Ces informations sont traitées à un ordinateur à Toronto. Le centre de création des pages que les 80 foyers pourront consulter sur leur écran est situé à l'université du Québec, sur le boulevard Laurier, à Sainte-Foy. Cette

université est aussi, dans ce cas, un fournisseur d'informations sur ces cours et ces services.

Outre les nouvelles, Edimédia donnera des informations sur les loisirs, la consommation, le transport, les emplois, la vie communautaire à Cap-Rouge.

M. Mathieu a révélé que ce sont des étudiants en journalisme sous la direction de M. François Demers, de l'université Laval, qui s'occuperont de fournir les informations qui feront les manchettes sur la télévision interactive courtoise.

A Cap-Rouge, des terminaux publics seront placés au centre municipal et au mail.

Dans ce journal électronique expérimental, les mises à jour hebdomadaires couvriront les activités culturelles, les magasins d'a-

limentation, les grands magasins, les petites annonces, les emplois, l'habitation.

Selon les besoins, les mises à jour seront faites pour les horaires de la télévision, les messages des organismes de Cap-Rouge, les équipes sportives locales, etc.

D'ici la mi-novembre, six terminaux seront installés dans la région de Montréal et l'an prochain, Bell Canada poussera plus loin l'expérience dans le secteur commercial. Entre-temps, les usagers de Vista auront été munis de claviers qui leur permettront de dialoguer véritablement avec l'ordinateur.

L'essai pilote du service Vista vise à acquérir de l'expérience pratique en matière de cueillette et d'affichage sur écran de télévision d'un grand nombre de renseignements divers, y compris de l'imagerie.

# Entente entre sept centres d'accueil et un club privé

par Roger BELLEFEUILLE

Sept centres d'accueil pour personnes âgées de la région de Québec viennent de faire un pied de nez au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) en transigeant directement avec l'entreprise privée, en l'occurrence le club de santé Entrain, de Sainte-Foy.

En vertu de l'entente intervenue, le Foyer Notre-Dame-de-Lourdes prête à "Entrain" les services d'un éducateur physique en vue de la mise sur pied d'un programme d'activités physiques au bénéfice de la clientèle des sept centres d'accueil. Dans au moins deux centres, la moyenne d'âge des pensionnaires est de 82 ans. En pleine période de compressions budgétaires, l'initiative peut être vue comme un cadeau de \$45,000 du secteur public au secteur privé. Cette somme représente le salaire de l'éducateur physique pour une année et l'utilisation de divers équipements du centre de santé.

Selon le directeur général adjoint du CRSSS, M. Hubert Gauthier, cet organisme ne peut aucunement sanctionner de telles transactions. De telles initiatives, d'ajouter M. Gauthier, court-circuitent l'effort de planification régionale et vont à l'encontre d'une utilisation maximale des

ressources publiques. En outre, elles font échec au principe de complémentarité inter-établissements que le CRSSS tente péniblement d'insuffler.

Pour le directeur général du Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, M. Robert Laroche, il s'agit là, grosso modo, de la meilleure façon d'utiliser les services de l'éducateur physique. Sinon, devait-il préciser, il aurait fallu le renvoyer chez lui tout en continuant de lui payer son salaire. Celui-ci était jusqu'à tout récemment coordonnateur des services d'éducation physique dans les sept centres d'hébergement. Sa compétence ne serait nullement en cause mais le programme offert jusque-là aurait finalement abouti à un cul-de-sac à la suite de tensions interdisciplinaires.

Les sept centres d'accueil concernés sont: Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Antoine, Pavillon Saint-Charles, Nazareth, Saint-Hilaire et Charlebourg.

Le contrat d'une année serait en vue de l'élaboration d'un programme expérimental. Sur les 900 bénéficiaires des sept établissements, si l'on tient compte de la population vivant dans des pavillons ou fréquentant les centres de jour, une centaine pourrait finalement participer à ce programme.

# 60,000 bouteilles de poli à ongles rappelées

TORONTO (PC) — Mattel Canada Inc. rappelle 60,000 bouteilles de poli à ongles, l'un de ses produits Barbie.

Le président de Mattel, M. Leonard Croft, a déclaré hier que, d'après des examens, certaines bouteilles contenaient des bactéries qui seraient dangereuses pour

un enfant qui les avalerait.

M. Croft a ajouté que la société n'avait pas reçu de plainte et que les bouteilles n'étaient rap-

pelées que par mesure de précaution. Le produit n'est disponible que depuis août et on n'en a encore vendu qu'une petite quantité.

par Anne-Marie VOISARD

**SAINT-APOLLINAIRE** — La forêt de Lotbinière transformée en un parc national. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, se propose de donner aux gens de sa circonscription un parc sauvage où ils pourront aller camper. Ce parc engloberait le vieux moulin du seigneur Joly, à Sainte-Emmélie, et le manoir de la Pointe-Platon, à Sainte-Croix.

Pour M. Biron, il s'agit d'un projet de nature à favoriser le développement touristique de Lotbinière. Le ministre de l'Énergie et des Ressources conserverait sa juridiction sur la forêt. Le ministre que dirige le député de Lotbinière se chargerait, quant à lui, d'aménager

les sections ouvertes à la circulation du public.

Conférencier invité devant le Cercle de presse de la Rive-Sud de Québec, réuni hier soir à Saint-Apollinaire, M. Biron venait d'attirer l'attention sur le colloque qu'organise en novembre, à Saint-Edouard, la corporation du comté de Lotbinière en collaboration avec le Conseil régional de développement de Québec. Ce colloque a pour thème "le développement forestier, touristique et industriel de Lotbinière".

M. Biron s'est dit d'avis "qu'il ne sert à rien de rêver en couleur en pensant qu'on va avoir une usine de 2,000 em-

ploiés dans Lotbinière". D'autre part, au plan touristique, les possibilités sont très riches, estime M. Biron, qui a profité de l'occasion pour réitérer sa confiance aux gens de Lotbinière. Il les qualifie de "vrai monde, chaleureux, hospitaliers, issus de la terre. Des gens qui finalement, dit-il, ont un gros bon sens". Pour attirer les touristes sur la Rive-Sud et ainsi profiter des retombées économiques de la Rive-Nord, "il va falloir cependant que les gens de Lotbinière posent des gestes concrets", a déclaré M. Biron.

**Consortium de marketing**  
Les difficultés des

PME (petites et moyennes entreprises), dues principalement aux très hauts taux d'intérêt, ont également suscité l'intervention du conférencier. Il est revenu avec sa proposition de consortium de marketing. Dix ou quinze PME offrant la même

famille de produits pourraient fusionner quand vient le temps d'aller sur les marchés extérieurs. Le problème, estime M. Biron, c'est qu'on manque de Bombardier et de Canam-Manac sur les marchés internationaux. A cause de leur taille, les PME auraient donc avantage

à se regrouper. Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme veut aider les chefs d'entreprises. On a déjà commencé à les rencontrer, dit M. Biron, qui a constaté, cependant, que "les chefs d'entreprises québécois ont l'esprit conservateur".

# Biron veut transformer la forêt de Lotbinière en parc national

# A NE PAS MANQUER

Une magnifique collection de tableaux d'artistes canadiens renommés, sera exposée à:

**L'AUBERGE DES GOUVERNEURS A STE-FOY (Salon Vaudreuil)**

**3 jours seulement commençant le:**

**Vendredi: 2 octobre 1981 de 16h00 à 22h00**

**Samedi: 3 - dimanche: 4 octobre 1981 de 11h00 à 22h00**

- Cette exposition regroupe les oeuvres d'artistes tels que:
- |                         |                  |                              |
|-------------------------|------------------|------------------------------|
| Artistes décédés:       | M.A. Fortin      | R. Pilot                     |
| John Hammond            | A.J. Casson      | M.A. Suzor-Côté              |
| A.S. Scott              |                  |                              |
| M. Reinblatt            |                  |                              |
| Artistes contemporains: | F. Iacurto       | S. Cosgrove                  |
| R. Richard              | A. L'Archevêque  | C. Picher                    |
| Riopelle                | M. Favreau       | U. Bruni                     |
| A. Rousseau             | L.P. Perron      | G. Gingras                   |
| P. Soulikias            | J.D'Arc Le Clerc | B. Côté                      |
| T. Lecor                | L. Tremblay      | C. Langevin                  |
| G. Pfeiffer             | G. Grondin       | A. Besse                     |
| A. Bertouesque          | J. Atala         | L. Brunet                    |
| M. Raymond              | M. Dufour        | J.-Paul Lemieux et autres... |
| H. Beament              |                  |                              |

**GALERIE D'ART**  
**Michel de Kerdour**  
Montréal — Tél.: 1-514-937-4633  
4, Place Québec, Québec, Tél.: (418) 522-4341  
Cette annonce tient lieu d'invitation

**CONDOMINIUM A VENDRE PLACE MERCI**  
— 6 pièces  
— 3 chambres à coucher  
— Intérêt 12%, 5 ans  
623-2039 ou 658-3644  
M. Jean-Pierre Goulet

**MAGNIFIQUE CHALET**  
— Habitable à l'année; intérieur fini cèdre;  
— Entièrement meublé;  
— Au bord du fleuve à Kamouraska;  
— 4 chambres à coucher.  
Financement possible.  
Renseignements: 627-3857

**AVIS**  
Lq Boulangerie Paquet, au service de sa clientèle depuis 53 ans, désire l'avis qu'à compter du 3 octobre 1981, la boulangerie sera fermée le samedi toute la journée. Les heures d'ouverture seront dorénavant:  
Lundi au mercredi: 9 heures à 18 heures  
Jeudi et vendredi: 8 heures à 21 heures  
**PAIN REGAL ENR.**  
Spécialités: Pain Canadien - Pain de Sole - Pain salade - Pain de ménage - Pain de blé  
472 - 474 Bayard, Québec 8 Tél.: 524-1570

**Les 3 jours du Faubourg \$92.00**

Un week-end merveilleux, tous frais inclus. Vous arrivez le vendredi et repartez le dimanche. Le forfait comprend: deux nuits à l'Auberge dans une chambre en occupation double, deux soupers, un dîner et deux déjeuners.  
\* Prix par personne, du 12 septembre au 12 novembre 1981.

**Auberge du Faubourg "l'Art de bien vous recevoir"**  
De Québec: autoroute 20, sortie 414 (Saint-Jean-Port-Joli) Réservations: (418) 598-3301

**Cet hiver pour L'ESPAGNE**  
VOYAGES EN LIBERTÉ  
QUEBEC 687-5550  
LEVIS 833-3725  
Détenant d'un permis du Québec

**EXPOSITION DE TABLEAUX**  
**SALLE DE RECEPTION DES JARDINS DE COULONGE 1500, avenue Beau Lieu, Sillery**  
(l'avenue Beau Lieu est située en face du Montmartre Canadien - 1679 ch. St-Louis, Sillery)  
**Du vendredi au mardi, 2, 3, 4, 5 et 6 octobre 1981, de 13h à 23h**  
Grandes facilités de stationnement  
Oeuvres de: André Besse - Aldo Cùsan - Jean Dufour - Paul Delormoz - Jim Halpin - Francesco Iacurto - RCA - Marie-Jeanne Essertaise - Clémence St-Laurent - Jeanne d'Arc Leclerc - Paul-Emile Lemeux - Julie Mussely - Gordon Pfeiffer - Anna Noeh - Albert Rousseau - René Richard - Pierre Tabouillet - ainsi que la présentation en grande première de la lithographie de Jean Dufour "LA VRAIE GLOIRE".  
Une sélection très choisie de 150 tableaux des meilleurs artistes, à la mesure de tous les budgets.  
Cette annonce est notre seule publicité et tient lieu d'invitation personnelle  
Vos hôtes, Hugues et Michèle de la Roche  
**HUGUES DE LA ROCHE & ASSOCIES COURTIERS EN TABLEAUX**  
1500, avenue Beau Lieu, Sillery, suite 704, G1S 4M9 - Tél.: (418) 683-4580  
Vente - Achat - Echange - Evaluation - Placements en valeurs d'art

## Quantité anormale de benzopyrène dans l'estuaire du Saguenay

MONTREAL (d'après PC) — La forte concentration d'une substance cancérigène, le benzopyrène, provenant des alumineries du Saguenay, est une menace pour la vie humaine et animale le long du golfe, soutient une étude de l'université du Québec à Rimouski.

L'équipe de chercheurs du professeur Daniel Cossa a découvert en analysant des moules ramassés dans l'estuaire du Saguenay qu'elles conte-

naient 200 fois plus de benzopyrène que les autres moules du golfe.

Après trois années d'étude, les chercheurs ont conclu que la contamination par le benzopyrène provenait probablement des résidus des alumineries situées en amont.

Ils ont aussi évalué à environ cinq tonnes la quantité de benzopyrène que les alumineries d'Alma, d'Arvida et de Grande-Baie rejettent annuellement.

## RYAN (Suite de la première page)

examinant les textes à partir de leur contenu objectif."

Pour le chef libéral, l'enjeu de la crise actuelle est limpide: "C'est la défense des pouvoirs législatifs du Québec, la défense des pouvoirs constitutionnels du Québec qui sont gravement menacés par le projet mis de l'avant par le gouvernement fédéral", ainsi que l'a démontré le jugement de la Cour suprême.

Selon lui, être indifférent à une atteinte faite aux pouvoirs de l'Assemblée nationale, c'est être indifférent ou traiter à la légère les aspirations et la réalité fondamentale du peuple québécois lui-même. "Lorsque l'enjeu est aussi fondamental, a-t-il conclu, nous n'avons pas le droit de jouer à l'autruche."

### Vision d'Ottawa

S'il a réaffirmé sa foi dans le système fédéral, M. Ryan a vertement dénoncé la conception que l'on s'en fait à Ottawa. Selon lui, M. Trudeau a fait sienne la formule du plus célèbre des pères de la Confédération, sir John A. Macdonald, selon lequel "les questions locales relèvent des Parlements locaux et les questions nationales du Parlement national", tout conflit entre les deux étant arbitré à son profit par le dernier.

"C'est une vision du Canada que je récusé et une vision du Québec à laquelle je ne souscris pas", a-t-il déclaré non sans un certain courage quand on sait combien les sentiments des militants libéraux sont partagés entre Québec et Ottawa.

Hier, M. Jean Chrétien a d'ailleurs traité M. Ryan de "fou" s'il

## QUEBEC (Suite de la première page)

population par la télévision, de son siège du Salon bleu, M. Lévesque a cité les juges. "La charte des droits aurait un effet rétroactivement et prospectivement de sorte que les lois édictées par les provinces à l'avenir, de même que celles édictées dans le passé, avant la Confédération, seraient susceptibles d'être attaquées en cas d'incompatibilité avec les dispositions de la charte des droits. Cette charte diminuerait donc l'autorité législative sur une échelle dépassant l'effet des modifications constitutionnelles antérieures pour lesquelles le consentement des provinces avait été demandé et obtenu."

Les effets précis sur les lois et programmes du Québec sont résumés dans la brochure "Minute Ottawa!", que le gouvernement vient de publier. Ce titre correspond exactement à ce que la Cour suprême vient de dire à Ottawa, a ajouté M. Lévesque.

Le premier ministre s'est attardé sur la conclusion de la brochure. Le Québec doit pouvoir continuer de subventionner en priorité les entreprises enracinées sur son territoire, de s'approvisionner en priorité auprès des

producteurs et fournisseurs québécois et d'assurer aux travailleurs du Québec la priorité d'embauche. Le gouvernement du Québec doit conserver tous les pouvoirs, insiste-t-il, pour mettre en place les outils pour conserver et promouvoir sa langue et sa culture propres.

### Trudeau doit reconnaître le jugement

Le premier ministre du Québec a poursuivi sa démonstration en expliquant l'importance des "conventions" violées par le projet fédéral, qui s'approchent des lois mais qui n'autorisent pas la Cour suprême à bloquer le projet Trudeau.

"C'est par cette fente récurrente qu'on est prêt à passer pour aller à Westminster où quelqu'un a déjà dit: "Peut-être qu'on serait obligé de le passer (le rapatriement) mais en se bouchant le nez."

M. Trudeau a décidé d'agir de façon précipitée, reprend M. Lévesque. Y a-t-il place pour des négociations?

"La Cour suprême dit que le consentement des provinces est nécessaire. Nous ne pourrions pas reprendre les négociations à moins que Trudeau reconnaisse le jugement de la cour, sinon nous renoncerions à nos droits."

Ce préalable n'est pas nouveau, dit M. Lévesque. C'est celui proposé en avril par les premiers ministres du groupe des huit: il serait alors possible de rapatrier sans délai, si on y tient tant à Ottawa; nous aurions une formule d'amendement et un mécanisme pour poursuivre les négociations.

### Impressionner Londres

M. Lévesque, après ses appels à faire l'unanimité à l'Assemblée nationale, au nom des intérêts supérieurs des Québécois, a soutenu que cette résolution pouvait faire comprendre aux parlementaires britanniques l'importance fondamentale pour les Québécois du geste tenté par Ottawa.

M. Lévesque a enfin indiqué catégoriquement qu'il n'était pas prêt à voir son nom inscrit dans l'histoire comme étant le premier ministre qui aurait accepté une diminution des pouvoirs de l'Assemblée nationale, après avoir consacré plus de 15 ans à en promouvoir l'autonomie totale. Il annonce du même coup tout l'acharnement personnel qu'il mettra dans cette dernière manche de la joute.

"La société québécoise, a conclu M. Lévesque, est la seule à laquelle nous ayons des comptes à rendre, la seule qui nous a octroyé ces sièges que nous occupons et qui nous ait confié non pas tant des pouvoirs que des devoirs. Et la façon dont nous remplirons ces devoirs d'ici deux jours, je suis convaincu que cela va nous suivre jusqu'à la fin tous et chacun, non seulement de notre vie politique mais de notre vie tout court."

## HANDICAPÉ

(Suite de la première page)

enfants autistiques et exigeaient l'intégration de Jason dans une classe régulière de l'école anglophone Saint Vincent, à Sainte-Foy. L'anglais est en effet la langue maternelle de l'enfant et seule cette langue permettrait l'intégration normale de Jason.

De son côté, la CS Sainte-Foy, usant de ses pouvoirs reconnus par le juge Rioux, a recommandé aux McMillan d'inscrire leur fils dans une institution spécialisée pour enfants autistiques, également à Sainte-Foy, dont la langue d'enseignement est le français. Ce qu'ont refusé les parents...

Hier, 30 septembre 1981, c'était la dernière journée légale pour l'inscription des enfants à la CS Sainte-Foy. Doris et Don McMillan se sont donc rendus à l'école Saint Lawrence pour inscrire Jason dans une classe régulière.

Le directeur de cette institution, M. Tim O'Connor, menaçant d'expulser les journalistes, photographe et cinéaste qui accompagnaient la famille McMillan, a finalement plié l'échine et a inscrit le jeune Jason sur la liste des élèves de première année... sans toutefois permettre à l'enfant de se

joindre aux autres écoliers déjà en classe.

"On se cache, on ne veut rien savoir", clamait Don McMillan aux journalistes après l'inscription.

"Notre fils ne reçoit aucune service éducatif. Il est victime de l'attitude déplorable de la CS Sainte-Foy qui a tout fait pour fermer ses portes aux handicapés mentaux; il est victime de la négligence du ministère de l'Éducation d'appliquer sa politique d'intégration à tous les niveaux ainsi que sa négligence d'appuyer la position de l'Office des personnes handicapées

du Québec dans cette même politique", ont déclaré Doris et Don McMillan.

"Nous ne demandons pas une série de services; notre demande minimale est que notre fils reçoive les services d'un(e) éducateur(ice) en éducation spécialisée à l'intérieur d'une école régulière..."

"Le refus de notre demande signifiera donc une action grave qui aura sûrement des conséquences que personne ne souhaite", ont-ils ajouté.

M. McMillan a expliqué que l'inscription d'hier "généralise la commission scolaire qui recevra automatiquement une subvention même si l'enfant ne fréquente pas l'école".

En attendant des réactions de la CS et du ministère de l'Éducation, le jeune Jason est retourné chez lui, étant encore une fois refusé à l'école Saint Vincent...

Et l'Année internationale des personnes handicapées poursuit normalement son cours...

## MANIF

(Suite de la première page)

aux délégués de la FAS vise entre autres à rechercher l'appui des usagers des services de santé pour s'opposer aux compressions budgétaires. On entend informer et sensibiliser les bénéficiaires des conséquences concrètes des décisions gouvernementales.

Dans les prochaines semaines, on prévoit dévoiler publiquement le plan des coupures pour la plupart des organismes dans le secteur de la santé en autant que le document soit disponible.

Des députés et ministres du gouvernement Lévesque pourraient recevoir la visite de plusieurs travailleurs affectés par les coupures lors de la journée du 4 novembre. Plusieurs autres moyens d'information sont envisagés.

## Peine de 15 mois à un pharmacien

(D'après PC) — Un pharmacien montréalais, André Rivard, a été condamné à 15 mois de prison par le juge Claire Barrette-Joncas, de la cour des assises criminelles, pour avoir fraudé la Régie de l'assurance-maladie du Québec d'environ \$100.000.

Il s'agit de la plus forte sentence imposée à un professionnel de la santé depuis la création de la régie, souligne un communiqué de l'organisme gouvernemental.

Le 16 septembre, un jury de 12 membres reconnaissait Rivard coupable aux termes de l'article 338 du code criminel pour avoir facturé illégalement des médicaments à la régie entre le 1er décembre 1977 et le 1er septembre 1979.



ABONNEZ-VOUS

LE SOLEIL vous informe au jour le jour... 647-3333

au trente et un pour homme

## LE GILET MATELASSÉ

■ poids plume

le gilet matelassé, en robuste toile de polyester et coton, doublure de nylon, entredoublure en chaud mélange 50% duvet et 50% polyester. fermeture à glissière sous patte de boutonnage à pression, col mao. gris, bordeaux, beige, p.m.g.tg. \$75.

la maison **simons**  
place ste-foy... place de l'hôtel de ville  
maintenant... aux galeries de la capitale



au trente et un pour homme

## LE BLOUSON COURT \$85.



■ matelassé poids plume

le blouson court matelassé, léger et résistant, en mélange polyester et coton avec bourre de polyester et duvet. fermoir pleine longueur, col cheminée à pression et patte de serrage. taille et poignets extensibles. marine, kaki, gris, beige, p.m.g. une exclusivité simons.

la maison **simons**  
place ste-foy... place de l'hôtel de ville  
maintenant... aux galeries de la capitale

au trente et un pour homme

## LA CANADIENNE, PEAU DE PORC



■ doublure matelassée

la canadienne, de souple peau de porc, avec doublure matelassée et entredoublure à bourre de polyester. fermeture à glissière sous patte d'attache à brandebourgs. capuchon dét. chable. taupe. 36 à 46. \$355.

la maison **simons**  
place ste-foy... place de l'hôtel de ville  
maintenant... aux galeries de la capitale

LOTO-SELECT  
0-9-1-5

LA QUOTIDIENNE  
(tirage de mercredi)

2-4-2

Informations: 643-8990

## LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 12h00

647-3233 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

## le mot du jour

### A découvert

Les abribus ont-ils une personnalité? C'est la question que l'on se pose en voyant qu'ils sont les victimes de vandales. Seuls les êtres vivants peuvent être des victimes. Les choses ne peuvent être que des cibles.

Pierre BELLEAU